

# **MEMORIAL**

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



# **MEMORIAL**

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

# RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1625

20 juillet 2011

# **SOMMAIRE**

Ametista Viola S.A	LOTUS BAKERIES Réassurances S.A 77969
Amsterdam Seafaring Company S.A 77999	Luminstar Capital Fund S.A
Calibri S.ASPF	-
Deka International S.A 77999	•
Farringdon I	
Fortune Investissement S.A	Menuiserie Epper S.à r.l
G.C.C. International S.A	
GK International Tax Consulting, Sarl 77965	MGJL Holding Co (Lux) S.à r.l
Global Value & Growth	MGJL Sub Co 1 (Lux) S.à r.l
Gondburg Real Estate S.A 77966	MGJL Sub Co 2 (Lux) S.à r.l
Growth Yield Return S.A 77966	
Hanscan Technology S.à r.l 77966	
Hines Fund Management Company I S.à	Milanda S.A
r.l	Mission Germany No. 1 (Subsidiary A) S. à
Hotel du Vin Europe S.à r.l	r. l
HPP International - Lux. S.à r.l77967	Montaigne S.à r.l
Hypericum S.à r.l	Morgina Luxembourg S.à r.l
Hypericum S.à r.l	MPG Global S.A
Hypericum S.à r.l	Nacho S.A
JPMorgan Asset Management (Europe) S.à	Nacho S.A
r.l	NiCap S.à r.l
JPMorgan Asset Management Holdings	Nis Ganesha Sàrl
(Luxembourg) S.à r.l	OES Europe S.à r.l
JRS Sports Management S.A 77968	Onsen S.A
Junker Claude S.à r.l	Ophenbach S.A
Kalista Developments S.A 77968	Osmose Invest S.A
Kaplan Invest	Pangaea One Acquisition Holdings XI S.à
KKR NXP Investor S.à r.l	r.l
KLHS Holdings Ireland S.à r.l 77969	Perunna S.A
KWISTUM Holding S.à r.l	Valadret S.à r.l
Le Sphinx Assurances Luxembourg S.A.	
-	



## Farringdon I, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 5, place de la Gare. R.C.S. Luxembourg B 121.761.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011072062/9.

(110080357) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

#### Fortune Investissement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 73.283.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011072069/9.

(110080346) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

#### MPG Global S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts. R.C.S. Luxembourg B 160.295.

## **STATUTES**

In the year two thousand and eleven, on the eighth of April.

Before Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

There appeared the following:

OLIVEIRA FINANCE LIMITED, a limited liability company duly and validly existing under Cyprus Law, having its registered office at Kennedy, 12, Kennedy Business Centre, 2 <sup>nd</sup> floor, P.C. 1087, Nicosia, Cyprus, registered with the Cyprus Registrar of Companies under number HE 250443,

here represented by Mr. Angelo ZITO, residing professionally at L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts, by virtue of a power of attorney.

The said power of attorney, initialed ne varietur by the proxy of the appearing party and the notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

Such appearing party, in the capacity in which she acts, has requested the notary to inscribe as follows the articles of association of a public limited company (société anonyme):

# Title I. - Denomination, Registered office, Object, Duration

- **Art. 1.** There is hereby established a public limited company (société anonyme) under the name of MPG Global S.A. (hereafter the "Company").
  - Art. 2. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City.

It may be transferred to any other place within the same municipality by a decision of the board of directors.

If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activity at the registered office, or with easy communication between this office and abroad, the registered office may be declared to have been transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances.

Such decision, however, shall have no effect on the nationality of the Company. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the Company, which is best situated for this purpose under such circumstances.

- Art. 3. The Company is established for an unlimited period.
- **Art. 4.** The purpose of the Company is the acquisition, the management, the enhancement and the disposal of participations in whichever form in domestic and foreign companies. The Company may also contract loans and grant all kinds of support, loans, advances and guarantees to companies, in which it has a direct or indirect participation or which are members of the same group.

It may open branches in Luxembourg and abroad.

Furthermore, the Company may acquire and dispose of all other securities by way of subscription, purchase, exchange, sale or otherwise.



It may also acquire, enhance and dispose of patents and licenses, as well as rights deriving there from or supplementing them.

In addition, the Company may acquire, manage, enhance and dispose of real estate located in Luxembourg or abroad.

The Company may borrow in any form and may issue any kind of notes, bonds and debentures and generally issue any debt, equity and/or hybrid securities as private placements or public offerings in accordance with Luxembourg law.

In general, the Company may carry out all commercial, industrial and financial operations, whether in the area of securities, intellectual property or of real estate, likely to enhance or to supplement the above-mentioned purposes.

#### Title II. - Capital, Shares

**Art. 5.** The subscribed share capital of the Company is set at thirty one Thousand Euros (31,000.-EUR) divided into one Million five Hundred fifty Thousand (1,550,000) shares without any nominal value.

The shares of the Company may be created at the owner's option in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

The shares shall be in a bearer or in a registered form.

Fractional shares shall have the same rights on a fractional basis as whole shares, provided that shares shall only be able to vote if the number of fractional shares may be aggregated into one or more whole shares. If there are fractions that do not aggregate into a whole share, such fractions shall not be able to vote.

The Company may, to the extent and under the terms permitted by law, re-purchase or redeem its own shares.

The authorized share capital, excluded the current issued share capital, is fixed at two Million Euros (2,000,000.-EUR) represented by one Hundred Million (100,000,000) shares without any nominal value.

The authorized and the subscribed capital of the Company may be increased or reduced by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of these articles of incorporation.

Furthermore, the board of directors is authorized, from the date of incorporation and during a period ending on April 08, 2016, to increase in one or several times the subscribed capital, within the limits of the authorized capital. Such increased amount of capital may be subscribed for and issued in the form of shares with or without an issue premium, to be paid-up in cash, by contribution in kind, by compensation with uncontested, current and immediately exercisable claims against the company, or even by incorporation of profits brought forward, of available reserves or issue premiums, or by conversion of bonds as mentioned below.

The board of directors is especially authorized to proceed to such issues without reserving to the then existing shareholders a preferential right to subscribe to the shares to be issued.

The board of directors may delegate to any duly authorized director or officer of the company, or to any other duly authorized person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital.

After each increase of the subscribed capital performed in the legally required form by the board of directors, the present article is, as a consequence, to be adjusted to this amendment.

Moreover, the board of directors is authorized to issue ordinary or convertible bonds, or bonds with warrants, in bearer or other form, in any denomination and payable in any currency. It is understood that any issue of convertible bonds or bonds with warrants can only be made under the legal provisions regarding the authorized capital, within the limits of the authorized capital as specified hereabove and specially under the provisions of art. 32-4 of the company law.

The board of directors shall fix the nature, price, rate of interest, conditions of issue and repayment and all other terms and conditions thereof.

A register of registered bonds will be kept at the registered office of the Company.

A register of registered shares shall be kept at the registered office of the Company, where it shall be available for inspection by any shareholder. This register shall contain all the information required by law. Ownership of registered shares is established by registration in said share register. Certificates of such registration shall be issued upon request and at the expense of the relevant shareholder.

**Art. 6.** Transfer of bearer shares which are not held through a securities settlement system or a depository or subdepository shall be made by the mere delivery of the share certificate.

Shares held through a securities settlement system or a depository or sub-depository may be transferred in accordance with customary procedures for the transfer of securities in bookentry form.

Any transfer of registered shares shall become effective towards the Company and third parties either (i) through the recording of a declaration of transfer into the register of shares, signed and dated by the transferor and the transferee or their representatives, or (ii) by the Company upon notification of the transfer to, or upon the acceptance of the transfer by the Company.

The Company will recognise only one holder per share. In case a share is owned by several persons, they must designate a single person to be considered as the sole owner of such share in relation to the Company. The Company is entitled to suspend the exercise of all rights attached to a share held by several owners until one owner has been designated.

The shares are freely transferable, subject to the provisions of law.



# Title III. - Management

**Art. 7.** The Company shall be managed by a board of directors composed of at least three (3) directors, who need not to be shareholders of the Company. At least two (2) directors must be independent from the Company, affiliates of the Company and shareholders holding at least five per cent (5 %) of total votes in the Company. The directors shall be appointed by the shareholders at a general meeting of shareholders, which shall determine their number, remuneration and term of their office. The term of the office of a director may not exceed six (6) years and the directors shall hold office until their successors are elected. The directors may be reelected for consecutive terms of office.

In case the Company is incorporated by a sole shareholder, or if at a general meeting of shareholders, it is noted that the company only has one shareholder, the composition of the board of directors may be limited to one sole director until the next annual general meeting at which it is noted that the company has (again) more than one shareholder.

In this case, the sole director exercises the powers devolving on the board of directors.

If a legal entity is elected director of the Company, such legal entity must designate an individual as permanent representative who shall execute this role in the name and for the account of the legal entity. The relevant legal entity may only remove its permanent representative if it appoints a successor at the same time.

The directors are elected by a simple majority vote of the shares present or represented. Any director may be removed at any time with or without cause by the general meeting of shareholders.

In the event of a vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, this vacancy may be filled out by the remaining directors on a temporary basis until the next meeting of shareholders, in compliance with the applicable legal provisions.

**Art. 8.** The board of directors will elect from among its members a chairman. The first chairman shall be appointed by the extraordinary general shareholders' meeting following the incorporation of the Company.

The board of directors convenes upon call by the chairman or upon request of any two directors, as often as the interest of the Company so requires.

Written notice of any meeting of the board of directors must be given to the directors twenty-four (24) hours at least in advance of the date scheduled for the meeting by mail, facsimile, electronic mail or any other means of communication, except in case of emergency, in which case the nature and the reasons of such emergency must be indicated in the notice. Such convening notice is not necessary in case of assent of each director in writing by mail, facsimile, electronic mail or by any other means of communication, a copy of such signed document being sufficient proof thereof. Also, a convening notice is not required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of directors. No convening notice shall furthermore be required in case all members of the board of directors are present or represented at a meeting of the board of directors or in the case of resolutions in writing pursuant to these articles of incorporation.

The board of directors may validly deliberate if a quorum of directors is present or represented at such board meeting. A quorum shall be deemed to be present or represented if the majority of the Company's directors is present.

Decisions shall be taken by a majority vote of the directors present or represented. In the event that in any meeting the number of votes for and against a resolution shall be equal, the chairman of the meeting shall have a casting vote.

Board resolutions can also be taken by circular letter but only if adopted unanimously, the signatures of the different board members may be apposed on several exemplars of the board resolution in writing. The date of such resolution shall be the date of the last signature.

Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing any other director as proxy in writing by mail, facsimile, electronic mail or by any other means of communication. Any director may represent one or several other directors.

Any director may participate in a meeting of the board of directors by videoconference, conference-call initiated from Luxembourg or similar means of communication equipment whereby all persons participating in the meeting can hear and speak to each other and properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting. The holding of the meeting with such communication means at a distance is reputed to be held at the registered office of the Company.

The secretary or, if no secretary has been appointed, the chairman shall draw minutes of any meeting of the board of directors, which shall be signed by the chairman and by the secretary, as the case may be.

**Art. 9.** The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object.

All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to the general meeting of share-holders fall within the competence of the board of directors. In particular, the board of directors shall:

- prepare once a year and present to the annual general meeting of shareholders an annual report on the corporate situation;
- prepare once a year and present to the annual general meeting of shareholders an evaluation of the board of directors' activity in the past year;



- review and opine on matters to be resolved by the general meeting of shareholders.

The board of directors may pay interim dividends, in compliance with the legal requirements. Any material agreement between the Company and its related party must be approved in advance by the board of directors. Typical transactions made in the ordinary course of business on arms-length basis with entities majority owned by the Company or other parties do not need to be approved by the board of directors.

In the case of a conflict of interest or possibility of a conflict of interest of any director, it being understood that the mere fact that the director serves as an officer or a member of governing bodies of a shareholder or of an affiliated corporation of a shareholder shall not constitute a conflict of interest, he must inform the board of directors of any such existing or potential conflict and may not take part in the vote but will be counted in the quorum. A director having a conflict on any item on the agenda must declare this conflict to the chairman before the meeting starts.

Any director having a conflict due to a personal interest in a transaction submitted for approval to the board of directors conflicting with that of the Company, shall be obliged to inform the board of directors thereof and to cause a record of his statement to be included in the minutes of the meeting. He may not take part in the business of the meeting, but will be counted in the quorum. At the following general meeting, before any other resolution to be voted on, a special report shall be made on any transactions in which any of the directors may have a personal interest conflicting with that of the Company.

**Art. 10.** The Company will be bound by the signature of its sole director. In case the Company is administrated by a board of directors, the Company shall be bound in any circumstances by the joint signatures of two directors or by the sole signature of the managing director within the framework of the daily management, as the case may be, provided that special decisions have been reached concerning the authorized signature in case of delegation of powers or proxies given by the board of directors pursuant to article 11 of these articles of incorporation.

**Art. 11.** The board of directors may generally or from time to time delegate the power to conduct the daily management of the Company as well as the representation of the Company in relation to such management as provided for by article 60 of the law of August 10 <sup>th</sup> 1915 on commercial companies and the amendment hereto, to an executive or other committee or committees whether formed from among its own members or not, or to one or more directors, managers or other agents who may act individually or jointly. The delegation to a member of the board of directors imposes to the board of directors an obligation to report annually to the ordinary general annual meeting the remunerations, fees and any advantages granted to the delegated person. The board of directors shall determine the scope of the powers, the conditions for withdrawal and the remuneration attached to these delegations of authority including the authority to subdelegate.

The board of directors may establish one or several committees composed of members of the board and / or external persons to whom it may delegate powers and functions from time to time. If an audit committee is established, at least one independent director with finance and accounting expertise should be a member of that committee.

The board of directors may also confer special powers upon one or more attorneys or agents of its choice.

**Art. 12.** Any litigations involving the Company either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the Company by the board of directors, represented by its chairman or by the director delegated for this purpose.

#### Title IV. - Supervision

**Art. 13.** The operations of the Company shall be supervised by one or several auditor which will be an independent auditors (réviseur(s) d'entreprises agréé(s)) chosen amongst the members of the Luxembourg Institut des réviseurs d'entreprises. The auditor(s) shall be appointed and dismissed by the general meeting of shareholders.

# Title V. - General meeting

**Art. 14.** The general meeting of shareholders shall represent the entire body of shareholders of the Company. The general meeting of shareholders is vested with the powers expressly reserved to it by law and by these articles of incorporation.

The annual meeting will be held at the registered office, or any other place specified in the convening notices, on the third Thursday of April at 11 a.m.

If such day is a legal holiday, the general meeting will be held on next following business day. Other meetings of shareholders may be held at such places and times as may be specified in the respective notices of meeting.

The general meeting of shareholders of the Company may at any time be convened by the board of directors. It shall also be convened upon written request of shareholders representing at least ten percent (10%) of the Company's share capital. In such case, a general meeting of shareholders must be convened and shall be held within a period of one (1) month from receipt of such request. Further, shareholder(s) representing at least five percent (5%) of the Company's share capital may request the adjunction of one or several items to the agenda of any general meeting of shareholders.

If the registered shares have been issued by the Company, general meetings of shareholders shall be convened pursuant to a notice setting forth the agenda sent by registered letter at least eight (8) days prior to the meeting to each shareholder at the shareholder's address in the register of shareholder, or as otherwise instructed by such shareholder. If the Company has issued bearer shares, all convening notices for any general meeting of shareholders shall be made by announcements



published in the Mémorial C and in a one newspaper which is nationally distributed in Luxembourg as well as by means of additional publications if and as the board of directors deems necessary.

If all shareholders are present or represented and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda, the general meeting may take place without notice of meeting.

If so specified in the convening notices, any shareholder may participate in a meeting of shareholders by videoconference or similar means of telecommunication allowing their identification. Such means shall comply with technical characteristics guaranteeing an effective participation to the general meeting whose deliberations are broadcasted continuously. Participating in the meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

The board of directors may determine all other conditions which must be fulfilled by shareholders in order to attend a meeting of shareholders.

The general meeting of shareholders shall designate its own chairman who shall preside over the meeting. The chairman shall designate an appropriate number of scrutineers and a secretary who shall keep minutes of the meeting.

An attendance list must be kept at any general meeting of shareholders.

Each share is entitled to one vote at all general meetings of shareholders. A shareholder may act at any meeting of shareholders by giving a written proxy to another person, who need not be a shareholder.

Unless otherwise provided by law, the resolutions of the general meeting are passed by a simple majority vote of the shareholders present or represented.

Each shareholder may vote at a general meeting of shareholders through a signed voting form sent by mail, facsimile or electronic mail to the Company's registered office or to the address specified in the convening notice. The shareholders may only use voting forms provided by the Company which contain at least the place, date and time of the meeting, the agenda of the meeting, the proposals submitted to the resolution of the meeting as well as for each proposal three boxes allowing the shareholder to vote in favour of or against the proposed resolution or to abstain from voting thereon by ticking the appropriate boxes. The Company will only take into account voting forms received prior to the general meeting of shareholders which they relate to.

The board of directors may determine further conditions that must be fulfilled by the shareholders for them to take part in any general meeting of shareholders.

**Art. 15.** Subject to the provisions of the law, any other amendment of the articles of incorporation requires a majority of at least two-thirds of the votes validly cast at a general meeting at which more than half of the share capital is present or represented. In case the second condition is not satisfied, a second meeting may be convened in accordance with the law, which may deliberate regardless of the proportion of the capital represented and at which resolutions are taken at a majority of at least twothirds of the votes validly cast. Abstention and nil votes will not be taken into account.

Where there is more than one class of shares and the respective resolution of the shareholders' meeting is such as to change the respective rights thereof, the resolution must fulfil the conditions as to attendance and majority in the foregoing paragraph for each class of shares.

**Art. 16.** The board of any general meeting of shareholders shall draw minutes of the meeting which shall be signed by the members of the board of the meeting as well as by any shareholder who requests to do so.

Any copy and excerpt of such original minutes to be produced in judicial proceedings or to be delivered to any third party shall be signed by the chairman of the board of directors or by any two of its members.

# Title VI. - Accounting year, Allocation of profits

- Art. 17. The accounting year shall begin on January 1 and shall terminate on December 31 of each year.
- **Art. 18.** After deduction of any and all of the expenses of the Company and the amortizations, the credit balance represents the net profits of the Company. Of the net profits, five percent (5 %) shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent (10 %) of the capital of the Company, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, it has been touched.

The balance is at the disposal of the general meeting.

# Title VII. - Dissolution, Liquidation

Art. 19. The Company may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders.

The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remunerations.

# Title VIII. - General provisions

**Art. 20.** All matters not governed by these articles of association are to be construed in accordance with the law of August 10 <sup>th</sup> 1915 on commercial companies and the amendments hereto.



#### Transitory provisions

- 1. The first accounting year shall begin on the date of formation of the Company and shall terminate on December 31 st . 2011.
  - 2. The first general meeting of shareholders will take place in the year 2012.

## Subscription and Payment

The articles of association having thus been established, OLIVEIRA FINANCE LIMITED, prenamed, declares to subscribe to one Million five Hundred fifty Thousand (1,550,000) shares representing the whole capital.

All the shares have been fully paid up, so that the amount of thirty-one thousand Euros (31,000.-EUR) is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

#### Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 as amended of the law of August 10 <sup>th</sup> 1915 on commercial companies have been fulfilled.

#### Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Corporation incurs or for which it is liable by reason of its organisation, is approximately EUR 1800.

# Extraordinary general meeting

The above named appearing party, representing the entire subscribed capital, has passed the following resolutions as sole shareholder:

#### First resolution

The number of directors is fixed at one.

The following are appointed director, his mandate expiring on the ordinary general meeting to be held in the year 2016:

- Mr. Angelo ZITO, born on June 7 <sup>th</sup> 1953 in Noci, Italy, residing professionally at L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.

# Second resolution

Has been appointed as auditor, the independent auditor (réviseur d'entreprises agréé) hereafter named, his mandate expiring on the ordinary general meeting to be held in the year 2016:

- CLERC, having its registered office at L-8080 Bertrange, 1, rue Pletzer, R.C.S. Luxembourg B 111.831

#### Third resolution

The registered office of the Company is established in L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date mentioned at the beginning of this document

The deed having been read to the proxy of the appearing persons, the said proxy of the appearing persons signed together with the notary the present deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the French and the English text, the English version will prevail.

#### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le huit avril.

Pardevant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

#### A comparu:

OLIVEIRA FINANCE LIMITED, société valablement constituée selon le droit applicable dans la république de Chypre, ayant son siège social à Kennedy, 12, Kennedy Business Centre, 2 <sup>nd</sup> floor, P.C 1087, Nicosie, Chypre, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Chypre sous le numéro HE 250443,

ici représentée par Monsieur Angelo ZITO, demeurant professionnellement à L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, paraphée ne varietur par le représentant de la partie comparante et le notaire, restera annexée au présent acte pour être enregistrée ensemble avec celui-ci.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme:



#### Titre I er . - Dénomination, Siège social, Objet, Durée.

- **Art. 1** er . Il est formé par le présent acte une société anonyme sous la dénomination de MPG Global S.A. (Ci-après la «Société»).
  - Art. 2. Le siège de la Société est établi à Luxembourg-Ville.

Il pourra être transféré en tout autre endroit de la même commune par simple décision du conseil d'administration.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura cependant aucun effet sur la nationalité de la Société. Pareille déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la Société qui est le mieux placé pour le faire dans ces circonstances.

- Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.
- Art. 4. La société a pour objet l'acquisition, la gestion, la valorisation et la cession de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute société ou entreprise ayant son siège social au Grand-duché de Luxembourg ou à l'étranger. La société peut également emprunter et accorder tout type de prêt, avances et garanties aux sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou qui font parties du même groupe.

Elle peut constituer des succursales au Grand-duché de Luxembourg comme à l'étranger.

De plus, la Société peut par voie de souscription, achat, échange et vente ou de toute autre manière, acquérir et disposer de toutes autres valeurs mobilières.

La Société peut également acquérir, développer et céder des brevets et licences, ainsi que tout autre droit dérivé s'y rapportant directement ou indirectement.

En outre, la Société peut acquérir, gérer, développer et céder des biens immobiliers situés au Grand-duché de Luxembourg ou à l'étranger.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et émettre toutes sortes de titres, obligations, emprunt obligataire convertible et plus généralement émettre de la dette, des actifs et / ou des titres hybrides tant en placements privés qu'en offres publiques en conformité avec la loi luxembourgeoise.

La Société peut également accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

# Titre II. - Capital, Actions

**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,-EUR) représenté par un million cinq cent cinquante mille (1.550.000) actions sans désignation de valeur nominale.

Les actions peuvent être représentées, au choix du propriétaire, par des certificats unitaires ou des certificats représentant deux ou plusieurs actions.

Les actions sont soit nominatives, soit au porteur, au choix des actionnaires.

Les fractions d'actions doivent avoir les mêmes droits proportionnellement aux droits des actions entières, à condition que les actions ne puissent ouvrir au droit de vote que si les fractions d'actions peuvent être regroupées en une ou plusieurs actions. Si des fractions d'actions ne sont pas réunies en au moins une action entière, ces fractions ne sont pas en mesure de bénéficier du droit de vote.

La Société peut, dans la mesure où et aux conditions auxquelles la loi le permet, procéder au rachat de ses propres actions.

Le capital autorisé, à l'exception du capital social émis, est fixé à deux millions d'euros (2.000.000,-EUR), représenté par cent millions (100.000.000) d'actions sans valeur nominale.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la Société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En outre, le conseil d'administration est autorisé, dès la constitution et pendant une période prenant fin le 8 avril 2016, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé avec émission d'actions nouvelles. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites avec ou sans prime d'émission, à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, ou par conversion d'obligations comme dit ci-après.

Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre.



Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article.

Le conseil d'administration est encore autorisé à émettre des emprunts obligataires ordinaires, avec bons de souscription ou convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations, avec bons de souscription ou convertibles, ne pourra se faire que dans le cadre des dispositions légales applicables au capital autorisé, dans les limites du capital autorisé ci-dessus spécifié et dans le cadre des dispositions légales, spécialement de l'article 32-4 de la loi sur les sociétés.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la Société.

Un registre des actions nominatives sera tenu au siège social de la Société, où il pourra être consulté par tout actionnaire. Ce registre contiendra toutes les informations requises par la loi. La propriété des actions nominatives est établie par une inscription dans ledit registre des actions. Les certificats d'enregistrement sont délivrés sur demande et aux frais de l'actionnaire concerné.

**Art. 6.** Les transferts d'actions au porteur qui ne sont pas détenues au travers d'un système de règlement-livraison de titres ou de dépositaire ou de sous-dépositaire doivent être faits par la simple remise du certificat d'actions.

Les actions détenues par un système de règlement-livraison ou de dépositaire ou de sous-dépositaire peuvent être transférées, conformément aux procédures habituelles pour le transfert des valeurs mobilières.

Tout transfert des actions nominatives sera opposable à la société et aux tiers, soit (i) par l'enregistrement d'une déclaration de cession dans le registre des actions, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou leurs représentants, ou (ii) par la Société suite à la notification de la cession ou à l'acceptation du transfert par la Société.

La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. Dans le cas où une action est détenue par plusieurs personnes, ces personnes doivent désigner une personne unique qui sera considéré comme le seul propriétaire de ces actions par rapport à la Société. La Société est en droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à une action détenue par plusieurs propriétaires jusqu'à ce qu'un propriétaire ait été désigné.

Les actions sont librement cessibles, sous réserve des dispositions de la loi.

# Titre III. - Administration

**Art. 7.** La Société est administrée par un conseil d'administration composé d'au moins trois (3) administrateurs, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société. Au moins deux (2) administrateurs doivent être indépendants de la Société, des filiales de la Société ainsi que des actionnaires détenant au moins cinq pour cent (5%) du total des droits de votes dans la Société. Les administrateurs sont nommés par les actionnaires par une assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat. La durée du mandat d'un administrateur ne peut excéder six (6) ans et les administrateurs restent en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Les administrateurs peuvent être réélus pour des mandats consécutifs.

Toutefois, lorsque la Société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Dans ce cas, l'administrateur unique exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration

Si une personne morale est nommée administrateur de la Société, cette personne morale devra désigner un représentant permanent qui exercera le mandat au nom et pour le compte de ladite personne morale. Celle-ci ne peut révoquer son représentant permanent que si elle nomme dans le même temps un nouveau représentant permanent en son remplacement.

Les administrateurs sont élus par un vote à la majorité simple des actions présentes ou représentées. Tout administrateur peut être révoqué à tout moment avec ou sans motif par l'assemblée générale des actionnaires.

Dans le cas d'une vacance du poste d'un administrateur pour cause de décès, de démission ou autre, cette vacance peut être comblée par les administrateurs restants qui peuvent y pourvoir provisoirement jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires, en conformité avec les dispositions légales applicables.

Art. 8. Le conseil d'administration choisit un président parmi ses membres. Le premier président est nommé par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires suivant la constitution de la Société

Convocation écrite de toute réunion du conseil d'administration de la Société sera adressée à tous les administrateurs au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion par courrier, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature (les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les administrateurs déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour par courrier,



télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication, une copie du document signé constituant une preuve suffisante. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration de la Société se tenant à une heure et à un endroit prévus dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration. Aucune convocation écrite ne sera requise si tous les administrateurs de la Société sont présents ou représentés lors du conseil d'administration de la Société ou dans le cadre de résolutions écrites conformément aux présents statuts.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer que si un quorum d'administrateur représentant la majorité de ses membres est présent ou représenté. Un quorum sera réputé présent ou représenté si la majorité des administrateurs de la Société est présente.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante. Les résolutions du conseil d'administration peuvent également être prises par lettre circulaire, mais seulement si elles sont adoptées à l'unanimité, les signatures des différents administrateurs pouvant être apposées par écrit sur plusieurs exemplaires de la résolution du conseil d'administration. La date de cette résolution sera la date de la dernière signature

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration en nommant un autre administrateur par courrier, télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication. Tout administrateur peut représenter un ou plusieurs autres administrateurs.

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par visioconférence, conférence téléphonique initialisée depuis le Luxembourg ou par toute autre moyens de télécommunication, où toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'écouter, se parler et délibérer. Participer à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à cette réunion. La réunion tenue par de tels moyens de communication à distance est réputée se tenir au siège de la Société.

Le secrétaire ou, si aucun Secrétaire n'a été nommé, le président rédige un procès-verbal de toute réunion du conseil d'administration. Ce procès-verbal doit être signé par le président ou par le secrétaire, selon le cas.

Art. 9. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et accomplir tous les actes d'administration et de disposition nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou par les présents statuts à l'assemblée générale sont de la compétence du conseil d'administration. A ce titre, le conseil d'administration devra plus particulièrement:

- préparer et présenter une fois par an à l'assemblée générale annuelle des actionnaires un rapport annuel sur la situation financière de la Société.
- préparer et présenter une fois par an à l'assemblée générale annuelle des actionnaires une évaluation de l'activité du conseil d'administration pour l'année écoulée.
  - Examiner et se prononcer sur les questions à résoudre par l'assemblée générale des actionnaires

Le conseil d'administration peut verser des acomptes sur dividendes, en conformité avec les exigences légales. Tout accord entre la Société et ses parties liées doivent être approuvés au préalable par le conseil d'administration, avec au moins un administrateur indépendant au niveau des droits de vote en faveur de cette résolution. Les opérations courantes réalisées dans la vie normale des affaires en relation avec la majorité des entités détenues par la Société ou des tiers n'ont pas besoin d'être approuvé par le conseil d'administration.

Dans le cas d'un conflit d'intérêts ou de la possibilité d'un conflit d'intérêts d'un administrateur, étant entendu que le seul fait qu'un administrateur soit membre du bureau des instances dirigeantes chez actionnaire ou d'une société affiliée d'un actionnaire ne doit pas constituer en lui même un conflit d'intérêt, il doit informer le conseil d'administration de tout conflit d'intérêts existant ou susceptible d'exister et ne peut pas prendre part au vote mais sera comptabilisé dans le calcul du quorum. Un administrateur ayant un conflit sur tout objet de l'ordre du jour doit déclarer ce conflit au président avant le commencement de la réunion.

Tout administrateur, ayant un conflit causé par un intérêt personnel dans une transaction soumise à l'approbation du conseil d'administration en conflit avec celui de la Société, est tenu d'en informer le conseil d'administration et de le faire enregistrer dans le procès-verbal de la réunion. Cet administrateur ne pourra prendre part à la réunion, mais sera comptabilisé dans le quorum. Lors de l'assemblée générale suivante, avant toute autre résolution à voter, un rapport spécial devra être fait sur toutes transactions dans lesquelles un des administrateurs peut avoir un intérêt personnel contraire à celui de la Société.

- Art. 10. La Société est engagée par la signature de son administrateur unique. Dans le cas où la Société est administrée par un conseil d'administration, la Société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux administrateurs ou, le cas échéant, par la seule signature de l'administrateur-délégué dans le cadre de la gestion journalière, à condition toutefois que de tels pouvoirs de signature aient été délégués par le conseil d'administration conformément à l'article 11 des statuts.
- **Art. 11.** Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société, telle que prévue par l'article 60 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, à un comité exécutif ou à tout autre comité composés de ses propres membres ou non, ou à un ou plusieurs administrateurs, dirigeants ou autres



agents qui peuvent agir individuellement ou conjointement. La délégation à un membre du conseil d'administration oblige le conseil d'administration à présenter un rapport annuel à l'assemblée générale ordinaire en rapport avec les traitements, émoluments et avantages quelconques alloués à l'administrateur-délégué. Le conseil d'administration détermine l'étendue des pouvoirs, les conditions de retrait ainsi que la rémunération attachée à cette délégation de pouvoir, y compris le pouvoir de subdéléguer.

Le conseil d'administration peut établir un ou plusieurs comités composé de membres du conseil d'administration et / ou de personnes externes auxquels il peut déléguer des pouvoirs et attribuer des fonctions de temps à autre. Si un comité d'audit est établi, au moins un administrateur indépendant ayant une expertise financière et comptable doit être un membre de ce comité.

Le conseil d'administration peut également conférer des pouvoirs spéciaux à un ou plusieurs mandataires ou agents de son choix.

**Art. 12.** Tous procès impliquant la société en qualité de demandeur ou de défendeur, sera géré au nom de la Société par le conseil d'administration, représentée par son président ou par un administrateur-délégué à cet effet.

#### Titre IV. - Surveillance

**Art. 13.** La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires, lesquels seront des réviseurs d'entreprises agréés choisis parmi les membres de l'Institut des réviseurs d'entreprises de Luxembourg. Il sera (seront) nommé (s) et révoqué(s) par l'assemblée générale des actionnaires.

#### Titre V. - Assemblée générale

**Art. 14.** L'assemblée générale des actionnaires représente tous les actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus étendus expressément réservés par la loi et par les présents statuts.

L'assemblée générale annuelle se tiendra au siège social de la Société, ou à tout autre endroit spécifié dans la convocation, le troisième jeudi du mois d'avril à 11 heures.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée générale se tiendra le jour ouvrable suivant. D'autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieux spécifiés dans les avis de convocation.

L'assemblée générale des actionnaires de la Société peut à tout moment être convoquée par le conseil d'administration. Elle doit également être convoquée sur demande écrite des actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital social de la Société. Dans ce cas, une assemblée générale des actionnaires doit être convoquée et se tiendra dans un délai de un (1) mois à compter de la réception de cette demande. En outre, l'actionnaire (les actionnaires) représentant au moins cinq pour cent (5%) du capital social de la Société peut (peuvent) demander l'ajout d'un ou plusieurs points à l'ordre du jour de toute assemblée générale des actionnaires.

Si les actions nominatives ont été émises par la Société, les assemblées générales des actionnaires sont convoquées par un avis énonçant l'ordre du jour envoyé par lettre recommandée à chaque actionnaire, au moins huit (8) jours avant la réunion, et envoyée à l'adresse inscrite de chaque actionnaire dans le registre des actionnaires, ou suivant toutes autres instructions données par cet actionnaire. Si la Société a émis des actions au porteur, tous les avis de convocation aux assemblées générales des actionnaires doivent être faites par des annonces publiées dans le Mémorial C et dans un journal d'annonce légale luxembourgeois ainsi que par le biais de publications supplémentaires dans les cas que le conseil d'administration juge nécessaire.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés au jour de l'assemblée et se considèrent comme dûment convoqués et informés de l'ordre du jour, l'assemblée générale peut avoir lieu sans avis de convocation.

Si cela est spécifié dans les convocations, tout actionnaire peut participer à une assemblée des actionnaires par visioconférence ou par des moyens de télécommunication similaires permettant son identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à l'assemblée générale dont les délibérations sont retransmises de façon continue. Participer à la réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à cette réunion.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions qui doivent être remplies par les actionnaires pour assister à une assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale des actionnaires désigne son président qui préside la réunion. Le président désigne un nombre approprié de scrutateurs et un secrétaire chargé de dresser procès-verbal de la réunion.

Une liste de présence doit être tenue à toute assemblée générale des actionnaires.

Chaque action donne droit à une voix à toutes les assemblées générales des actionnaires. Un actionnaire peut agir lors de toute assemblée des actionnaires en donnant une procuration écrite à une autre personne, qui n'a pas besoin d'être un actionnaire.

Sauf disposition contraire prévue par la loi, les résolutions de l'assemblée générale sont prises par un vote à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés

Chaque actionnaire peut voter aux assemblées générales des actionnaires par un bulletin de vote signé envoyé par courrier, télécopie ou courrier électronique au siège social de la Société ou à l'adresse indiquée dans la convocation. Les actionnaires peuvent uniquement utiliser les formulaires de vote fournis par la Société et qui contiennent au moins le



lieu, la date, l'heure, l'ordre du jour de la réunion, les propositions soumises à la résolution de la réunion ainsi que pour chaque proposition, trois cases permettant aux actionnaires de voter en faveur ou contre la résolution proposée ou de s'abstenir de voter en cochant les cases appropriées. La Société ne tiendra compte que des formulaires de vote reçus avant l'assemblée générale des actionnaires à laquelle ils se rapportent

Le conseil d'administration peut déterminer d'autres conditions qui doivent être remplies par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée générale des actionnaires.

Art. 15. Sous réserve des dispositions de la loi, toute autre modification des statuts nécessite une majorité d'au moins deux tiers des voix valablement exprimées à une assemblée générale à laquelle plus de la moitié du capital social est présente ou représentée. Dans le cas où la deuxième condition n'est pas remplie, une seconde assemblée peut être convoquée en conformité avec la loi, qui pourra délibérer quel que soit la proportion du capital représenté et lors de laquelle les résolutions sont prises à une majorité d'au moins deux-tiers des voix valablement exprimés. L'abstention et les votes nuls ne sont pas pris en compte.

Lorsqu' il existe plus d'une catégorie d'actions et qu'une résolution de l'assemblée des actionnaires est de nature à modifier leurs droits respectifs, la résolution doit remplir les conditions de présence et de majorité requises à l'alinéa précédent pour chaque classe d'actions.

Art. 16. Le bureau de toute assemblée générale des actionnaires dresse un procès-verbal de la réunion qui est signé par les membres du bureau ainsi que par tout actionnaire qui en fait la demande.

Toute copie et extrait des procès-verbaux originaux transmis dans le cadre d'une procédure judiciaire ou porté à la connaissance d'un tiers doivent être signés par le président du conseil d'administration ou par deux de ses membres.

# Titre VI. - Année sociale - Répartition des bénéfices

- Art. 17. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.
- **Art. 18.** L'excédant favorable du bilan, après déduction de toutes les charges de la Société et des amortissements, constitue le bénéfice net de la Société. Il est prélevé cinq pour cent (5%) du bénéfice net pour la constitution de la réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ladite réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social, mais reprend son cours si, pour une cause quelconque, ladite réserve descend en dessous des dix pour cent du capital social.

Le reste du bénéfice est à la disposition de l'assemblée générale.

#### Titre VII. - Dissolution, Liquidation

Art. 19. La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale des actionnaires

La liquidation est faite par un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui détermine leurs pouvoirs et fixe leurs émoluments.

# Titre VIII. - Dispositions générales

**Art. 20.** Pour tous les points non réglés par les présents statuts, les parties se réfèrent à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures.

#### Dispositions transitoires

- 1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2011.
- 2. La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2012.

# Souscription et Libération

Les statuts de la société ayant ainsi été établis, la société OLIVEIRA FINANCE LIMITED, préqualifiée, déclare souscrire aux un million cinq cent cinquante mille (1.550.000) actions représentant l'intégralité du capital.

Toutes les actions ont été entièrement libérées de sorte que la somme de trente et mille euros (31.000,-EUR) est à la disposition de la Société ainsi qu'il a en été prouvé au notaire instrumentant qui le constate expressément.

### Déclaration

Le notaire soussigné déclare que les conditions prévues par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifié ultérieurement, sont remplies

# Frais

Le montant global des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué approximativement à EUR 1800.

## Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant la comparante préqualifiée, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes en tant qu'actionnaire unique:



#### Première résolution

Le nombre d'administrateurs est fixé à un.

Est appelé aux fonctions d'administrateur, son mandat expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2016:

- Monsieur Angelo ZITO, né le 7 juin 1953 à Noci, Italie, demeurant professionnellement à L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.

#### Deuxième résolution

Est appelée aux fonctions de commissaire, le réviseur d'entreprises agrée ci-après désigné, son mandat expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2016:

- la société CLERC, ayant son siège social à L-8080 Bertrange, 1, rue Pletzer, R.C.S. Luxembourg B 111.831.

#### Troisième résolution

Le siège social de la Société est fixé à L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que, sur la demande de la comparante, le présent acte de société soit rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction française. A la demande de la même comparante, il est spécifié qu'en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais fera foi.

Signé: A. Zito et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 12 avril 2011. LAC/2011/17085. Reçu soixante-quinze euros (75.-€).

Le Receveur ff. (signé): Carole Frising.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 avril 2011.

Référence de publication: 2011054817/612.

(110061492) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2011.

# G.C.C. International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1527 Luxembourg, 16, rue du Maréchal Foch.

R.C.S. Luxembourg B 136.796.

Le Bilan clos au 31 mars 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011072071/9.

(110079796) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

#### GK International Tax Consulting, Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6251 Scheidgen, 32, rue Rosswinkel.

R.C.S. Luxembourg B 130.968.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011072073/10.

(110080195) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

# Global Value & Growth, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 5, Place de la Gare, Centre Europe.

R.C.S. Luxembourg B 148.922.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011072074/9.

(110080354) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.



# Gondburg Real Estate S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent. R.C.S. Luxembourg B 98.657.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011072075/9.

(110080082) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

# Growth Yield Return S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 123.401.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

STRATEGO TRUST S.A.

Domiciliataire

Référence de publication: 2011072080/11.

(110079791) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

# Hanscan Technology S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 131.267.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

HANSCAN TECHNOLOGY S.à r.l.

Référence de publication: 2011072082/11.

(110079602) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

# Hines Fund Management Company I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 205, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 103.004.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Elisa Gottardi.

Référence de publication: 2011072083/10.

(110079965) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

# Hotel du Vin Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 10.000,00.

Siège social: L-1445 Strassen, 1A, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 123.951.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 22 avril 2011.

Référence de publication: 2011072084/11.

(110079998) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.



# HPP International - Lux. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 132.342.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011072088/9.

(110080014) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

## Hypericum S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 99.626.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011072089/10.

(110079845) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

## Hypericum S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 99.626.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011072090/10.

(110079846) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

#### Hypericum S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 99.626.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011072091/10.

(110079847) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

# JPMorgan Asset Management Holdings (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

# Capital social: EUR 32.452.375,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 36.308.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2011.

Certifié conforme

Pour le conseil de gérance

Marie ROUVIERE

**Acting Secretary** 

Référence de publication: 2011072110/15.

(110079969) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.



# JRS Sports Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 148.813.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24.05.11.

Référence de publication: 2011072113/10.

(110080170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

# Junker Claude S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2342 Luxembourg, 7, rue Poincaré.

R.C.S. Luxembourg B 79.376.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

#### FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Référence de publication: 2011072114/10.

(110080277) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

#### Kalista Developments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 121.260.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011072115/9.

(110080345) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

# Kaplan Invest, Société Anonyme.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 148.238.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011072117/10.

(110079829) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

# JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

#### Capital social: EUR 10.000.000,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 27.900.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2011.

Certifié conforme

Pour le conseil de gérance

Marie ROUVIERE

**Acting Secretary** 

Référence de publication: 2011072109/15.

(110080047) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.



# KLHS Holdings Ireland S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

#### Capital social: USD 23.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 112.622.

Les comptes annuels au 30 novembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 17 avril 2011.

Référence de publication: 2011072119/11.

(110079999) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

# KWISTUM Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

#### Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 147.711.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 17 mai 2011.

Référence de publication: 2011072123/11.

(110079902) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

# Le Sphinx Assurances Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 16, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 108.103.

Le bilan au 31 DECEMBRE 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011072124/10.

(110080180) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

# LOTUS BAKERIES Réassurances S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 53.262.

Le bilan au 31 DECEMBRE 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011072136/10.

(110080221) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

## Luminstar Capital Fund S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 17.237.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LUMINSTAR CAPITAL FUND S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2011072138/11.

(110079825) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.



#### KKR NXP Investor S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

#### Capital social: EUR 4.334.645,01.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund. R.C.S. Luxembourg B 154.508.

In the year two thousand and eleven, on the sixth day of April,

Before Maître Joseph Elvinger, notary public, residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

#### THERE APPEARED

KKR NXP (2006) Limited, a limited company organized under the laws of the Cayman Islands, with registration number 174029, having its registered office at Ugland House, South Church Street, KY-George Town, Grand Cayman, holding 33,804,216 shares in the share capital of the Company, here represented by Flora Gibert, private employee with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, which, initialled "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities,

KKR NXP (European II) Limited, a limited company organized under the laws of the Cayman Islands, with registration number 174028, having its registered office at Ugland House, South Church Street, KY-George Town, Grand Cayman, holding 216,693,696 shares in the share capital of the Company, here represented by Flora Gibert, private employee with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, which, initialled "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities, and

KKR NXP (Millennium) Limited, a limited company organized under the laws of the Cayman Islands, with registration number 174017, having its registered office at Ugland House, South Church Street, KY-George Town, Grand Cayman, holding 182,966,492 shares in the share capital of the Company, here represented by Flora Gibert, private employee with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, which, initialled "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities, and

KKR Associates Europe II, Limited Partnership, a limited partnership organized under the laws of Alberta, Canada, having its registered office at 60-37 <sup>th</sup> Avenue SW, Suite 500, Calgary, Alberta, T2P 2T5, Canada, holding 97 shares in the share capital of the Company, here represented by Flora Gibert, private employee with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, which, initialled "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities,

being all the shareholders (the "Shareholders") of KKR NXP Investor S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated by a notarial deed drawn up on 21 July 2010 by the undersigned notary, having its registered office at 59, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 154.563, whose articles of association (the "Articles") have been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Memorial") number 1834, page 88006, dated 8 September 2010 (the "Company") and whose Articles have been lastly amended by a notarial deed enacted by the undersigned notary on 5 August 2010, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under reference L100130522 published in the Memorial number 2116, page 101541 dated 8 October 2010.

The Shareholders declare that there are rounding errors in the figures contained in the following clauses of the above mentioned notarial deed dated 5 August 2010 (both in the English and French versions):

- Agenda (article 1);
- First resolution;
- Subscription and payment clause; and
- Second resolution.

The Shareholders wish to rectify these rounding errors and hereby require the notary to act the following:

I. Agenda (article 1).

Article 1 in the agenda of the above mentioned notarial deed dated 5 August 2010 reads:

"1. Decision to increase the share capital of the Company by four million three hundred twenty two thousand one hundred and forty five Euros and one Eurocent (EUR 4,322,145.01) from its present amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500) to four million three hundred thirty four thousand six hundred and forty five Euros and one Eurocent (EUR 4,334,645.01), by creating and issuing to the shareholders of the Company and KKR Associates Europe II, Limited Partnership:

- 43,221,449 new class A shares;
- 43,221,449 new class B shares;
- 43,221,449 new class C shares;



- 43,221,450 new class D shares;
- 43,221,450 new class E shares:
- 43,221,449 new class F shares;
- 43,221,448 new class G shares;
- 43,221,448 new class H shares;
- 43,221,449 new class I shares; and
- 43,221,449 new class J shares,

(together the "New Shares") having a nominal value of one Euro Cent (EUR 0.01) each and having the same features as the existing shares of a given class of shares, such New Shares being issued with a share premium of ninety nine Euro Cents (EUR 0.99) per New Share.

The subscriptions and payments for the New Shares will be made by way of contributions in kind consisting of shares having a par value of twenty five Euros (EUR 25) each held by the shareholders of the Company and KKR Associates Europe II, Limited Partnership in Kaslion S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 61, rue de Rollingergrund, L-2240 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 119161 ("Kaslion")."

whereas this article 1 in the Agenda shall instead read:

- 1. Decision to increase the share capital of the Company by four million three hundred twenty two thousand one hundred and forty five Euros and one Eurocent (EUR 4,322,145.01) from its present amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500) to four million three hundred thirty four thousand six hundred and forty five Euros and one Eurocent (EUR 4,334,645.01), by creating and issuing to the shareholders of the Company and KKR Associates Europe II, Limited Partnership:
  - 43,221,449 new class A shares;
  - 43.221.449 new class B shares:
  - 43.221.449 new class C shares:
  - 43,221,450 new class D shares;
  - 43,221,450 new class E shares;
  - 43,221,450 new class F shares;
  - 43,221,451 new class G shares;
  - 43,221,451 new class H shares;
  - 43,221,451 new class I shares; and
  - 43,221,451 new class | shares,

(together the "New Shares") having a nominal value of one Euro Cent (EUR 0.01) each and having the same features as the existing shares of a given class of shares, such New Shares being issued with a share premium of ninety nine Euro Cents (EUR 0.99) per New Share.

The subscriptions and payments for the New Shares will be made by way of contributions in kind consisting of shares having a par value of twenty five Euros (EUR 25) each held by the shareholders of the Company and KKR Associates Europe II, Limited Partnership in Kaslion S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 61, rue de Rollingergrund, L-2240 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 119161 ("Kaslion")."

# II. First resolution

The first resolution of the above mentioned notarial deed dated 5 August 2010 reads:

"The extraordinary general meeting of shareholders resolves to increase the share capital of the Company by four million three hundred twenty two thousand one hundred and forty five Euros and one Eurocent (EUR 4,322,145.01) from its present amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500) to four million three hundred thirty four thousand six hundred and forty five Euros and one Eurocent (EUR 4,334,645.01), by creating and issuing to the shareholders of the Company and KKR Associates Europe II, Limited Partnership:

- 43,221,449 new class A shares;
- 43,221,449 new class B shares;
- 43,221,449 new class C shares;
- 43,221,450 new class D shares;
- 43,221,450 new class E shares;
- 43,221,449 new class F shares;
- 43,221,448 new class G shares;
- 43,221,448 new class H shares;
- 43,221,449 new class I shares; and



- 43,221,449 new class J shares,

(together the "New Shares"), having a nominal value of one Euro Cent (EUR 0.01) each and having the same features as the existing shares of a given class of shares, such New Shares being issued with a share premium of ninety nine Euro Cents (EUR 0.99) per New Share. The New Shares are subscribed and issued as follows."

whereas this first resolution shall instead read:

The extraordinary general meeting of shareholders resolves to increase the share capital of the Company by four million three hundred twenty two thousand one hundred and forty five Euros and one Eurocent (EUR 4,322,145.01) from its present amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500) to four million three hundred thirty four thousand six hundred and forty five Euros and one Eurocent (EUR 4,334,645.01), by creating and issuing to the shareholders of the Company and KKR Associates Europe II, Limited Partnership:

- 43,221,449 new class A shares;
- 43,221,449 new class B shares;
- 43,221,449 new class C shares;
- 43,221,450 new class D shares:
- 43.221.450 new class E shares:
- 43,221,450 new class F shares;
- 43,221,451 new class G shares;
- 43,221,451 new class H shares;
- 43,221,451 new class I shares; and
- 43,221,451 new class | shares,

(together the "New Shares"), having a nominal value of one Euro Cent (EUR 0.01) each and having the same features as the existing shares of a given class of shares, such New Shares being issued with a share premium of ninety nine Euro Cents (EUR 0.99) per New Share. The New Shares are subscribed and issued as follows."

# III. Subscription and Payment clause

The subscription and payment clause regarding the subscription by KKR NXP (2006) Limited of the above mentioned notarial deed dated 5 August 2010 reads:

"KKR NXP (2006) Limited, a limited company organized under the laws of the Cayman Islands, with registration number 174029, having its registered office at Ugland House, South Church Street, KY-George Town, Grand Cayman, subscribes for:

- 3.370.673 new class A shares:
- 3,370,673 new class B shares;
- 3,370,673 new class C shares;
- 3,370,673 new class D shares;
- 3,370,673 new class E shares;
- 3,370,673 new class F shares;
- 3,370,673 new class G shares;
- 3,370,673 new class H shares;
- 3,370,674 new class I shares; and- 3,370,674 new class J shares,

having a nominal value of one Euro Cent (EUR 0.01) each,

with a share premium of ninety nine Euro Cents (EUR 0.99) per New Share, and which have been fully paid up by a contribution in kind consisting of 1,352,280 class A shares, 435 class B shares, 435 class C shares, 435 class D shares, 435 class E shares, 435 class F shares, 435 class G shares, 435 class H shares, 435 class I shares and 430 class J shares having a par value of twenty five Euros (EUR 25) each held by KKR NXP (2006) Limited in Kaslion S.à r.l. ("Kaslion"), a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 61, rue de Rollingergrund, L-2240 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 119161 (the "Contribution in Kind 1")."

whereas this subscription and payment clause regarding the subscription by KKR NXP (2006) Limited shall instead read:

"KKR NXP (2006) Limited, a limited company organized under the laws of the Cayman Islands, with registration number 174029, having its registered office at Ugland House, South Church Street, KY-George Town, Grand Cayman, subscribes for:

- 3,370,673 new class A shares;
- 3,370,673 new class B shares;
- 3,370,673 new class C shares;



- 3,370,673 new class D shares;
- 3,370,673 new class E shares;
- 3,370,673 new class F shares;
- 3,370,673 new class G shares;
- 3,370,674 new class H shares;
- 3,370,674 new class I shares; and
- 3,370,674 new class | shares,

having a nominal value of one Euro Cent (EUR 0.01) each,

with a share premium of ninety nine Euro Cents (EUR 0.99) per New Share, and which have been fully paid up by a contribution in kind consisting of 1,352,280 class A shares, 435 class B shares, 435 class C shares, 435 class D shares, 435 class E shares, 435 class F shares, 435 class G shares, 435 class H shares, 435 class I shares and 430 class J shares having a par value of twenty five Euros (EUR 25) each held by KKR NXP (2006) Limited in Kaslion S.à r.l. ("Kaslion"), a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 61, rue de Rollingergrund, L-2240 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 119161 (the "Contribution in Kind 1")."

The subscription and payment clause regarding the subscription by KKR NXP (European II) Limited of the above mentioned notarial deed dated 5 August 2010 reads:

"KKR NXP (European II) Limited, a limited company organized under the laws of the Cayman Islands, with registration number 174028, having its registered office at Ugland House, South Church Street, KY-George Town, Grand Cayman, subscribes for:

- 21,606,881 new class A shares;
- 21,606,881 new class B shares;
- 21.606.881 new class C shares:
- 21,606,881 new class D shares;
- 21,606,881 new class E shares;
- 21,606,881 new class F shares;
- 21,606,880 new class G shares;
- 21,606,880 new class H shares;
- 21,606,880 new class I shares; and
- 21,606,880 new class | shares,

having a nominal value of one Euro Cent (EUR 0.01) each,

with a share premium of ninety nine Euro Cents (EUR 0.99) per New Share, and which have been fully paid up by a contribution in kind consisting of 8,668,465 class A shares, 2,787 class B shares, 2,787 class C shares, 2,787 class C shares, 2,787 class E shares, 2,787 class F shares, 2,787 class G shares, 2,787 class H shares, 2,787 class I shares, 2,783 class J shares having a par value of twenty five Euros (EUR 25) each held by KKR NXP (European II) Limited in Kaslion (the "Contribution in Kind 2")."

whereas this subscription and payment clause regarding the subscription by KKR NXP (European II) Limited shall instead read:

"KKR NXP (European II) Limited, a limited company organized under the laws of the Cayman Islands, with registration number 174028, having its registered office at Ugland House, South Church Street, KY-George Town, Grand Cayman, subscribes for:

- 21,606,881 new class A shares;
- 21,606,881 new class B shares;
- 21,606,881 new class C shares;
- 21,606,881 new class D shares;
- 21,606,881 new class E shares;
- 21,606,881 new class F shares;
- 21,606,881 new class G shares;
- 21,606,880 new class H shares;
- 21,606,880 new class I shares; and
- 21,606,880 new class J shares,

having a nominal value of one Euro Cent (EUR 0.01) each,

with a share premium of ninety nine Euro Cents (EUR 0.99) per New Share, and which have been fully paid up by a contribution in kind consisting of 8,668,465 class A shares, 2,787 class B shares, 2,787 class C shares, 2,787 class C shares, 2,787 class F shares, 2,787 class G shares, 2,787 class H shares, 2,787 class I shares, 2,783 class J



shares having a par value of twenty five Euros (EUR 25) each held by KKR NXP (European II) Limited in Kaslion (the "Contribution in Kind 2")."

The subscription and payment clause regarding the subscription by KKR NXP (Millennium) Limited of the above mentioned notarial deed dated 5 August 2010 reads:

"KKR NXP (Millennium) Limited, a limited company organized under the laws of the Cayman Islands, with registration number 174017, having its registered office at Ugland House, South Church Street, KY-George Town, Grand Cayman, subscribes for:

- 18,243,886 new class A shares;
- 18,243,886 new class B shares;
- 18,243,886 new class C shares;
- 18,243,886 new class D shares;
- 18,243,886 new class E shares;
- 18.243.885 new class F shares:
- 18,243,885 new class G shares;
- 18,243,885 new class H shares;
- 18,243,885 new class I shares; and
- 18,243,885 new class | shares,

having a nominal value of one Euro Cent (EUR 0.01) each,

with a share premium of ninety nine Euro Cents (EUR 0.99) per New Share, and which have been fully paid up by a contribution in kind consisting of 7,319,265 class A shares, 2,353 class B shares, 2,353 class C shares, 2,353 class C shares, 2,353 class F shares, 2,353 class F shares, 2,353 class G shares, 2,353 class H shares, 2,353 class I shares, 2,354 class J shares having a par value of twenty five Euros (EUR 25) each held by KKR NXP (Millennium) Limited in Kaslion (the "Contribution in Kind 3")."

whereas this subscription and payment clause regarding the subscription by KKR NXP (Millennium) Limited shall instead read:

"KKR NXP (Millennium) Limited, a limited company organized under the laws of the Cayman Islands, with registration number 174017, having its registered office at Ugland House, South Church Street, KY-George Town, Grand Cayman, subscribes for:

- 18,243,886 new class A shares;
- 18,243,886 new class B shares;
- 18,243,886 new class C shares;
- 18,243,886 new class D shares;
- 18.243.886 new class E shares:
- 18,243,886 new class F shares;
- 18,243,887 new class G shares;
- 18,243,887 new class H shares;
- 18,243,887 new class I shares; and
- 18,243,887 new class J shares,

having a nominal value of one Euro Cent (EUR 0.01) each,

with a share premium of ninety nine Euro Cents (EUR 0.99) per New Share, and which have been fully paid up by a contribution in kind consisting of 7,319,265 class A shares, 2,353 class B shares, 2,353 class C shares, 2,353 class C shares, 2,353 class E shares, 2,353 class F shares, 2,353 class G shares, 2,353 class H shares, 2,353 class I shares, 2,354 class J shares having a par value of twenty five Euros (EUR 25) each held by KKR NXP (Millennium) Limited in Kaslion (the "Contribution in Kind 3")."

#### IV. Second resolution

The second resolution of the above mentioned notarial deed dated 5 August 2010 reads:

"The Shareholders resolve to amend Article 5.1 of the Articles in order to reflect the above share capital increase and which shall now read as follows:

- " **5.1.** The corporate capital is fixed at four million three hundred thirty four thousand six hundred and forty five Euros and one Eurocent (EUR 4,334,645.01) represented by:
  - 43,346,449 class A ordinary shares (the "A Shares"),
  - 43,346,449 class B ordinary shares (the "B Shares"),
  - 43,346,449 class C ordinary shares (the "C Shares"),
  - 43,346,450 class D ordinary shares (the "D Shares"),



- 43,346,450 class E ordinary shares (the "E Shares"),
- 43,346,449 class F ordinary shares (the "F Shares"),
- 43,346,448 class G ordinary shares (the "G Shares"),
- 43,346,448 class H ordinary shares (the "H Shares"),
- 43,221,449 class I ordinary shares (the "I Shares"), and
- 43,221,449 class J ordinary shares (the "J Shares"),

each having a par value of one Euro Cent (EUR 0.01) and the rights and obligations as set out in these Articles, (together the "Shares"). The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholder"."

whereas this second resolution shall instead read:

"The Shareholders resolve to amend Article 5.1 of the Articles in order to reflect the above share capital increase and which shall now read as follows:

- " **5.1.** The corporate capital is fixed at four million three hundred thirty four thousand six hundred and forty five Euros and one Eurocent (EUR 4,334,645.01) represented by:
  - 43,346,449 class A ordinary shares (the "A Shares"),
  - 43,346,449 class B ordinary shares (the "B Shares"),
  - 43,346,449 class C ordinary shares (the "C Shares"),
  - 43,346,450 class D ordinary shares (the "D Shares"),
  - 43,346,450 class E ordinary shares (the "E Shares"),
  - 43,346,450 class F ordinary shares (the "F Shares"),
  - 43,346,451 class G ordinary shares (the "G Shares"),
  - 43,346,451 class H ordinary shares (the "H Shares"),
  - 43,221,451 class I ordinary shares (the "I Shares"), and
  - 43,221,451 class J ordinary shares (the "J Shares"),

each having a par value of one Euro Cent (EUR 0.01) and the rights and obligations as set out in these Articles, (together the "Shares"). The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholder"."

As a result of the share capital increase mentioned in the notarial deed drawn up on 5 August 2010 by the undersigned notary, the Shareholders held the following number and classes of shares in the share capital of the Company:

- KKR Associates Europe II, Limited Partnership:
- \* 9 class A shares;
- \* 9 class B shares;
- \* 9 class C shares;
- \* 10 class D shares:
- \* 10 class E shares;
- \* 10 class F shares;
- \* 10 class G shares;
- \* 10 class H shares;
- \* 10 class I shares; and
- \* 10 class J shares,

having a nominal value of one Euro Cent (EUR 0.01) each.

- KKR NXP (2006) Limited:
- \* 3,380,422 class A shares;
- \* 3,380,421 class B shares;
- \* 3,380,421 class C shares;
- \* 3,380,421 class D shares;
- \* 3,380,421 class E shares;
- \* 3,380,421 class F shares;
- \* 3,380,421 class G shares;
- \* 3,380,422 class H shares;
- \* 3,380,423 class I shares; and
- \* 3,380,423 class J shares,

having a nominal value of one Euro Cent (EUR 0.01) each.

- KKR NXP (European II) Limited:
- \* 21,669,369 class A shares;



- \* 21,669,370 class B shares;
- \* 21,669,370 class C shares;
- \* 21,669,370 class D shares;
- \* 21,669,370 class E shares;
- \* 21,669,370 class F shares;
- \* 21,669,370 class G shares;
- \* 21,669,369 class H shares;
- \* 21,669,369 class I shares; and
- \* 21,669,369 class | shares,

having a nominal value of one Euro Cent (EUR 0.01) each.

- KKR NXP (Millennium) Limited:
- \* 18,296,649 class A shares;
- \* 18.296.649 class B shares:
- \* 18.296.649 class C shares:
- \* 18,296,649 class D shares;
- \* 18,296,649 class E shares;
- \* 18,296,649 class F shares;
- \* 18,296,650 class G shares;
- \* 18,296,650 class H shares;
- \* 18,296,649 class I shares; and
- \* 18,296,649 class J shares,

having a nominal value of one Euro Cent (EUR 0.01) each.

The Shareholders declare that the remainder of the notarial deed drawn up on 5 August 2010 by the undersigned notary remains unchanged and request the undersigned notary to take any necessary actions to mention the present rectification deed wherever it is necessary.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons, the present rectification deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing persons, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

Whereof, the present rectification deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing persons, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said proxyholder signed together with the notary the present deed.

# Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le six avril.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

# ONT COMPARU:

KKR NXP (2006) Limited, une "limited company" de droit des Iles Caimans, numéro d'immatriculation 174029, ayant son siège social à Ugland House, South Church Street, KY-George Town, Grand Cayman, détenant 33.804.216 parts sociales dans le capital social de la Société, ici représenté par Flora Gibert, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle, paraphée «ne varietur» par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui,

KKR NXP (European II) Limited, une "limited company" de droit des lles Caimans, numéro d'immatriculation 174028, ayant son siège social à Ugland House, South Church Street, KY-George Town, Grand Cayman, détenant 216.693.696 parts sociales dans le capital social de la Société, ici représenté par Flora Gibert, employée privée ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle, paraphée «ne varietur» par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui,

KKR NXP (Millenium) Limited, une "limited company" de droit des lles Caimans, numéro d'immatriculation 174017, ayant son siège social à Ugland House, South Church Street, KY-George Town, Grand Cayman, détenant 182.966.492 parts sociales dans le capital social de la Société, ici représenté par Flora Gibert, employée privée ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle, paraphée «ne varietur» par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui, et

KKR Associates Europe II, Limited Partnership, une "limited partnership" de droit du Canada (Alberta), ayant son siège social à 603-7 <sup>th</sup> Avenue SW, Suite 500, Calgary, Alberta, T2P 2T5, Canada, détenant 97 parts sociales dans le capital social de la Société, ici représenté par Flora Gibert, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg,



en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle, paraphée «ne varietur» par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Etant tous les associés de KKR NXP Investor S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, constituée par un acte notarié dressé le 21 juillet 2010 par le notaire soussigné, ayant son siège social au 59, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 154.508 et dont les statuts (les "Statuts") ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") numéro 1827, page 88006, en date du 8 septembre 2010, et dont les Statuts ont été modifiés pour la dernière fois par un acte notarié du notaire soussigné, dressé en date du 5 août 2010, enregistré au Registre de Commerce et des Sociétés sous la référence L100130522 et publié au Mémorial numéro 2116, page 101541, en date du 8 octobre 2010 (la "Société").

Les Associés déclarent qu'il existe des erreurs numéraires dans les chiffres contenus dans les clauses suivantes de l'acte notarié susmentionné du 5 août 2010 (dans les versions française et anglaise):

- Ordre du jour (article 1);
- Première résolution;
- Souscription et paiement; et
- Deuxième résolution.

Les Associés souhaitent rectifier de telles erreurs numéraires et requièrent le notaire d'acter ce qui suit:

I. Ordre du jour (article 1).

L'article 1 de l'ordre du jour de l'acte notarié du 5 août 2010 susmentionné est rédigé comme suit:

"1. Décision d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de quatre millions trois cent vingt-deux mille cent quarante-cinq Euro et un Centime d'Euro (EUR 4.322.145,01) de son montant actuel de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500) à quatre millions trois cent trente-quatre mille six cent quarante-cinq Euro et un Centime d'Euro (EUR 4.334.645,01) par la création et l'émission aux associés de la Société et à KKR Associates Europe II, Limited Partnership:

- 43.221.449 nouvelles parts sociales de catégorie A;
- 43.221.449 nouvelles parts sociales de catégorie B;
- 43.221.449 nouvelles parts sociales de catégorie C;
- 43.221.450 nouvelles parts sociales de catégorie D;
- 43.221.450 nouvelles parts sociales de catégorie E;
- 43.221.449 nouvelles parts sociales de catégorie F;
- 43.221.448 nouvelles parts sociales de catégorie G;
- 43.221.448 nouvelles parts sociales de catégorie H;
- 43.221.449 nouvelles parts sociales de catégorie I; et
- 43.221.449 nouvelles parts sociales de catégorie J,

(ensemble les "Nouvelles Parts Sociales") ayant une valeur nominale d'un Centime d'Euro (EUR 0,01) chacune et ayant les mêmes caractéristiques que les parts sociales existantes d'une catégorie de parts sociales donnée, ces Nouvelles Parts Sociales étant émises avec une prime d'émission de 99 Centimes d'Euro (EUR 0,99) par Nouvelle Part Sociale.

Les souscriptions et paiements des Nouvelles Parts Sociales seront effectuées par voie d'apports en nature consistant en des sociales ayant une valeur nominale de vingt cinq Euro chacune (EUR 25) détenues par les associés de la Société et par KKR Associates Europe II, Limited Partnership dans Kaslion S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 61, rue de Rollingergrund, L-2240 Luxembourg, Grand-duché du Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 119161."

alors qu'il doit figurer comme suit:

"1. Décision d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de quatre millions trois cent vingt-deux mille cent quarante-cinq Euro et un Centime d'Euro (EUR 4.322.145,01) de son montant actuel de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500) à quatre millions trois cent trente-quatre mille six cent quarante-cinq Euro et un Centime d'Euro (EUR 4.334.645,01) par la création et l'émission aux associés de la Société et à KKR Associates Europe II, Limited Partnership:

- 43.221.449 nouvelles parts sociales de catégorie A;
- 43.221.449 nouvelles parts sociales de catégorie B;
- 43.221.449 nouvelles parts sociales de catégorie C;
- 43.221.450 nouvelles parts sociales de catégorie D;
- 43.221.450 nouvelles parts sociales de catégorie E;
- 43.221.450 nouvelles parts sociales de catégorie F;
- 43.221.451 nouvelles parts sociales de catégorie G;
- 43.221.451 nouvelles parts sociales de catégorie H;
- 43.221.451 nouvelles parts sociales de catégorie I; et



- 43.221.451 nouvelles parts sociales de catégorie J,

(ensemble les "Nouvelles Parts Sociales") ayant une valeur nominale d'un Centime d'Euro (EUR 0,01) chacune et ayant les mêmes caractéristiques que les parts sociales existantes d'une catégorie de parts sociales donnée, ces Nouvelles Parts Sociales étant émises avec une prime d'émission de 99 Centimes d'Euro (EUR 0,99) par Nouvelle Part Sociale.

Les souscriptions et paiements des Nouvelles Parts Sociales seront effectuées par voie d'apports en nature consistant en des sociales ayant une valeur nominale de vingt cinq Euro chacune (EUR 25) détenues par les associés de la Société et par KKR Associates Europe II, Limited Partnership dans Kaslion S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 61, rue de Rollingergrund, L-2240 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 119161."

#### II. Première résolution

La première résolution de l'acte notarié du 5 août 2010 susmentionné est rédigée comme suit:

"L'assemblée générale extraordinaire des associés décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de quatre millions trois cent vingt-deux mille cent quarante-cinq Euro et un Centime d'Euro (EUR 4.322.145,01) de son montant actuel de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500) à quatre millions trois cent trente-quatre mille six cent quarante-cinq Euro et un Centime d'Euro (EUR 4.334.645,01) par la création et l'émission aux associés de la Société et à KKR Associates Europe II, Limited Partnership:

- 43.221.449 nouvelles parts sociales de catégorie A;
- 43.221.449 nouvelles parts sociales de catégorie B;
- 43.221.449 nouvelles parts sociales de catégorie C;
- 43.221.450 nouvelles parts sociales de catégorie D;
- 43.221.450 nouvelles parts sociales de catégorie E;
- 43.221.449 nouvelles parts sociales de catégorie F;
- 43.221.448 nouvelles parts sociales de catégorie G;
- 43.221.448 nouvelles parts sociales de catégorie H;
- 43.221.449 nouvelles parts sociales de catégorie I; et
- 43.221.449 nouvelles parts sociales de catégorie J,

(ensemble les "Nouvelles Parts Sociales") ayant une valeur nominale d'un Centime d'Euro (EUR 0,01) chacune et ayant les mêmes caractéristiques que les parts sociales existantes d'une catégorie de parts sociales donnée, ces Nouvelles Parts Sociales étant émises avec une prime d'émission de 99 Centimes d'Euro (EUR 0,99) par Nouvelle Part Sociale. Les Nouvelles Parts Sociales sont souscrites et émises de la manière suivante."

alors qu'elle doit figurer comme suit: suit:

"L'assemblée générale extraordinaire des associés décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de quatre millions trois cent vingt-deux mille cent quarante-cinq Euro et un Centime d'Euro (EUR 4.322.145,01) de son montant actuel de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500) à quatre millions trois cent trente-quatre mille six cent quarante-cinq Euro et un Centime d'Euro (EUR 4.334.645,01) par la création et l'émission aux associés de la Société et à KKR Associates Europe II, Limited Partnership:

- 43.221.449 nouvelles parts sociales de catégorie A;
- 43.221.449 nouvelles parts sociales de catégorie B;
- 43.221.449 nouvelles parts sociales de catégorie C;
- 43.221.450 nouvelles parts sociales de catégorie D;
- 43.221.450 nouvelles parts sociales de catégorie E;
- 43.221.449 nouvelles parts sociales de catégorie F;
- 43.221.448 nouvelles parts sociales de catégorie G;
- 43.221.448 nouvelles parts sociales de catégorie H;
- 43.221.449 nouvelles parts sociales de catégorie I; et
- -43.221.449 nouvelles parts sociales de catégorie J, (ensemble les "Nouvelles Parts Sociales") ayant une valeur nominale d'un Centime d'Euro (EUR 0,01) chacune et ayant les mêmes caractéristiques que les parts sociales existantes d'une catégorie de parts sociales donnée, ces Nouvelles Parts Sociales étant émises avec une prime d'émission de 99 Centimes d'Euro (EUR 0,99) par Nouvelle Part Sociale. Les Nouvelles Parts Sociales sont souscrites et émises de la manière suivante."

# III. Souscription et paiement

La clause de souscription et paiement de l'acte notarié du 5 août 2010 susmentionné relative à la souscription de KKR NXP (2006) Limited est rédigée comme suit:

"KKR NXP (2006) Limited, une "limited company" de droit des lles Caimans, numéro d'immatriculation 174029, ayant son siège social à Ugland House, South Church Street, KY-George Town, Grand Cayman, souscrit à:



- 3.370.673 nouvelles parts sociales de catégorie A;
- 3.370.673 nouvelles parts sociales de catégorie B;
- 3.370.673 nouvelles parts sociales de catégorie C;
- 3.370.673 nouvelles parts sociales de catégorie D;
- 3.370.673 nouvelles parts sociales de catégorie E;
- 3.370.673 nouvelles parts sociales de catégorie F;
- 3.370.673 nouvelles parts sociales de catégorie G;
- 3.370.673 nouvelles parts sociales de catégorie H;
- 3.370.674 nouvelles parts sociales de catégorie I; et
- 3.370.674 nouvelles parts sociales de catégorie J,

ayant une valeur nominale d'un Centime d'Euro (EUR 0,01) chacune,

avec une prime d'émission de 99 Centimes d'Euro (EUR 0,99) par Nouvelle Part Sociale, et

qui ont été entièrement libérées par un apport en nature consistant en 1.352.280 parts sociales de catégorie A, 435 parts sociales de catégorie B, 435 parts sociales de catégorie C, 435 parts sociales de catégorie D, 435 parts sociales de catégorie E, 435 parts sociales de catégorie F, 435 parts sociales de catégorie G, 435 parts sociales de catégorie H, 435 parts sociales de catégorie I et 430 parts sociales de catégorie J ayant une valeur nominale de vingt cinq Euro (EUR 25) chacune détenues par KKR NXP (2006) Limited dans Kaslion S.à r.l. ("Kaslion"), une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 61, rue de Rollingergrund, L-2240 Luxembourg, Grand-duché du Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 119161 (l'"Apport en Nature 1"). "

alors qu'elle doit figurer comme suit:

"KKR NXP (2006) Limited, une "limited company" de droit des lles Caimans, numéro d'immatriculation 174029, ayant son siège social à Ugland House, South Church Street, KY-George Town, Grand Cayman, souscrit à:

- 3.370.673 nouvelles parts sociales de catégorie A;
- 3.370.673 nouvelles parts sociales de catégorie B;
- 3.370.673 nouvelles parts sociales de catégorie C;
- 3.370.673 nouvelles parts sociales de catégorie D;
- 3.370.673 nouvelles parts sociales de catégorie E;
- 3.370.673 nouvelles parts sociales de catégorie F;
- 3.370.673 nouvelles parts sociales de catégorie G;
- 3.370.674 nouvelles parts sociales de catégorie H;
- 3.370.674 nouvelles parts sociales de catégorie I; et
- 3.370.674 nouvelles parts sociales de catégorie J,

ayant une valeur nominale d'un Centime d'Euro (EUR 0,01) chacune, avec une prime d'émission de 99 Centimes d'Euro (EUR 0,99) par Nouvelle Part Sociale, et

qui ont été entièrement libérées par un apport en nature consistant en 1.352.280 parts sociales de catégorie A, 435 parts sociales de catégorie B, 435 parts sociales de catégorie C, 435 parts sociales de catégorie D, 435 parts sociales de catégorie E, 435 parts sociales de catégorie F, 435 parts sociales de catégorie G, 435 parts sociales de catégorie H, 435 parts sociales de catégorie I et 430 parts sociales de catégorie J ayant une valeur nominale de vingt cinq Euro (EUR 25) chacune détenues par KKR NXP (2006) Limited dans Kaslion S.à r.l. ("Kaslion"), une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 61, rue de Rollingergrund, L-2240 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 119161 (l'"Apport en Nature 1")."

La clause de souscription et paiement de l'acte notarié du 5 août 2010 susmentionné relative à la souscription de KKR NXP (European II) Limited est rédigée comme suit:

"KKR NXP (European II) Limited, une "limited company" de droit des Iles Caimans, numéro d'immatriculation 174028, ayant son siège social à Ugland House, South Church Street, KY-George Town, Grand Cayman, souscrit à:

- 21.606.881 nouvelles parts sociales de catégorie A;
- 21.606.881 nouvelles parts sociales de catégorie B;
- 21.606.881 nouvelles parts sociales de catégorie C;
- 21.606.881 nouvelles parts sociales de catégorie D;
- 21.606.881 nouvelles parts sociales de catégorie E;
- 21.606.881 nouvelles parts sociales de catégorie F;
- 21.606.880 nouvelles parts sociales de catégorie G;
- 21.606.880 nouvelles parts sociales de catégorie H;
- 21.606.880 nouvelles parts sociales de catégorie I; et
- 21.606.880 nouvelles parts sociales de catégorie J,



ayant une valeur nominale d'un Centime d'Euro (EUR 0,01) chacune, avec une prime d'émission de 99 Centimes d'Euro (EUR 0,99) par Nouvelle Part Sociale, et

qui ont été entièrement libérées par un apport en nature consistant en 8.668.465 parts sociales de catégorie A, 2.787 parts sociales de catégorie B, 2.787 parts sociales de catégorie C, 2.787 parts sociales de catégorie D, 2.787 parts sociales de catégorie E, 2.787 parts sociales de catégorie F, 2.787 parts sociales de catégorie G, 2.787 parts sociales de catégorie H, 2.787 parts sociales de catégorie I et 2.783 parts sociales de catégorie J ayant une valeur nominale de vingt cinq Euro (EUR 25) chacune détenues par KKR NXP (European II) Limited dans Kaslion (l'"Apport en Nature 2")."

alors qu'elle doit figurer comme suit:

"KKR NXP (European II) Limited, une "limited company" de droit des Iles Caimans, numéro d'immatriculation 174028, ayant son siège social à Ugland House, South Church Street, KY-George Town, Grand Cayman, souscrit à:

- 21.606.881 nouvelles parts sociales de catégorie A;
- 21.606.881 nouvelles parts sociales de catégorie B;
- 21.606.881 nouvelles parts sociales de catégorie C;
- 21.606.881 nouvelles parts sociales de catégorie D;
- 21.606.881 nouvelles parts sociales de catégorie E;
- 21.606.881 nouvelles parts sociales de catégorie F;
- 21.606.881 nouvelles parts sociales de catégorie G;
- 21.606.880 nouvelles parts sociales de catégorie H;
- 21.606.880 nouvelles parts sociales de catégorie I; et
- 21.606.880 nouvelles parts sociales de catégorie J,

ayant une valeur nominale d'un Centime d'Euro (EUR 0,01) chacune, avec une prime d'émission de 99 Centimes d'Euro (EUR 0,99) par Nouvelle Part Sociale, et

qui ont été entièrement libérées par un apport en nature consistant en 8.668.465 parts sociales de catégorie A, 2.787 parts sociales de catégorie B, 2.787 parts sociales de catégorie C, 2.787 parts sociales de catégorie D, 2.787 parts sociales de catégorie E, 2.787 parts sociales de catégorie F, 2.787 parts sociales de catégorie G, 2.787 parts sociales de catégorie H, 2.787 parts sociales de catégorie I et 2.783 parts sociales de catégorie J ayant une valeur nominale de vingt cinq Euro (EUR 25) chacune détenues par KKR NXP (European II) Limited dans Kaslion (l'"Apport en Nature 2")."

La clause de souscription et paiement de l'acte notarié du 5 août 2010 susmentionné relative à la souscription de KKR NXP (Millennium) Limited est rédigée comme suit:

"KKR NXP (Millenium) Limited, une "limited company" de droit des Iles Caimans, numéro d'immatriculation 174017, ayant son siège social à Ugland House, South Church Street, KY-George Town, Grand Cayman, souscrit à:

- 18.243.886 nouvelles parts sociales de catégorie A;
- 18.243.886 nouvelles parts sociales de catégorie B;
- 18.243.886 nouvelles parts sociales de catégorie C;
- 18.243.886 nouvelles parts sociales de catégorie D;
- 18.243.886 nouvelles parts sociales de catégorie E;
- 18.243.885 nouvelles parts sociales de catégorie F;
- 18.243.885 nouvelles parts sociales de catégorie G;
- 18.243.885 nouvelles parts sociales de catégorie H;
- 18.243.885 nouvelles parts sociales de catégorie I; et
- 18.243.885 nouvelles parts sociales de catégorie J,

ayant une valeur nominale d'un Centime d'Euro (EUR 0,01) chacune, avec une prime d'émission de 99 Centimes d'Euro (EUR 0,99) par Nouvelle Part Sociale, et

qui ont été entièrement libérées par un apport en nature consistant en 7.319.265 parts sociales de catégorie A, 2.353 parts sociales de catégorie B, 2.353 parts sociales de catégorie C, 2.353 parts sociales de catégorie D, 2.353 parts sociales de catégorie E, 2.353 parts sociales de catégorie F, 2.353 parts sociales de catégorie G, 2.353 parts sociales de catégorie H, 2.353 parts sociales de catégorie I et 2.354 parts sociales de catégorie J ayant une valeur nominale de vingt cinq Euro (EUR 25) chacune détenues par KKR NXP (Millennium) Limited dans Kaslion (l'"Apport en Nature 3")."

alors qu'elle doit figurer comme suit:

"KKR NXP (Millenium) Limited, une "limited company" de droit des Iles Caimans, numéro d'immatriculation 174017, ayant son siège social à Ugland House, South Church Street, KY-George Town, Grand Cayman, souscrit à:

- 18.243.886 nouvelles parts sociales de catégorie A;
- 18.243.886 nouvelles parts sociales de catégorie B;
- 18.243.886 nouvelles parts sociales de catégorie C;
- 18.243.886 nouvelles parts sociales de catégorie D;
- 18.243.886 nouvelles parts sociales de catégorie E;



- 18.243.886 nouvelles parts sociales de catégorie F;
- 18.243.887 nouvelles parts sociales de catégorie G;
- 18.243.887 nouvelles parts sociales de catégorie H;
- 18.243.885 nouvelles parts sociales de catégorie I; et
- 18.243.885 nouvelles parts sociales de catégorie J,

ayant une valeur nominale d'un Centime d'Euro (EUR 0,01) chacune, avec une prime d'émission de 99 Centimes d'Euro (EUR 0,99) par Nouvelle Part

Sociale, et

qui ont été entièrement libérées par un apport en nature consistant en 7.319.265 parts sociales de catégorie A, 2.353 parts sociales de catégorie B, 2.353 parts sociales de catégorie C, 2.353 parts sociales de catégorie D, 2.353 parts sociales de catégorie E, 2.353 parts sociales de catégorie F, 2.353 parts sociales de catégorie G, 2.353 parts sociales de catégorie H, 2.353 parts sociales de catégorie I et 2.354 parts sociales de catégorie J ayant une valeur nominale de vingt cinq Euro (EUR 25) chacune détenues par KKR NXP (Millennium) Limited dans Kaslion (l'"Apport en Nature 3")."

#### IV. Deuxième résolution

La deuxième résolution de l'acte notarié du 5 août 2010 susmentionné relative à la souscription de Bain Capital Lion Holdings, L.P. est rédigée comme suit:

"Les Associés décident de modifier l'Article 5.1 des Statuts afin de refléter l'augmentation de capital ci-dessus et qui aura désormais la teneur suivante:

- " **5.1.** Le capital social souscrit est fixé à quatre millions trois cent trente-quatre mille six cent quarante-cinq Euro et un centime d'Euro (EUR 4.334.645,01) représenté par:
  - 43.346.449 parts sociales ordinaires de catégorie A (les "Parts Sociales A");
  - 43.346.449 parts sociales ordinaires de catégorie B (les "Parts Sociales B");
  - 43.346.449 parts sociales ordinaires de catégorie C (les "Parts Sociales C");
  - 43.346.450 parts sociales ordinaires de catégorie D (les "Parts Sociales D");
  - 43.346.450 parts sociales ordinaires de catégorie E (les "Parts Sociales E");
  - 43.346.449 parts sociales ordinaires de catégorie F (les "Parts Sociales F");
  - 43.346.448 parts sociales ordinaires de catégorie G (les "Parts Sociales G");
  - 43.346.448 parts sociales ordinaires de catégorie H (les "Parts Sociales H");
  - 43.346.449 parts sociales ordinaires de catégorie I (les "Parts Sociales I");et
  - 43.346.449 parts sociales ordinaires de catégorie J (les "Parts Sociales J");

ayant chacune une valeur nominale d'un Centime d'Euro (EUR 0,01) et les droits et obligations tels que décrits dans ces Statuts (ensemble les "Parts Sociales"). Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après les «Associés»."

alors qu'elle doit figurer comme suit:

"Les Associés décident de modifier l'Article 5.1 des Statuts afin de refléter l'augmentation de capital ci-dessus et qui aura désormais la teneur suivante:

- " **5.1.** Le capital social souscrit est fixé à quatre millions trois cent trente-quatre mille six cent quarante-cinq Euro et un centime d'Euro (EUR 4.334.645,01) représenté par:
  - 43.346.449 parts sociales ordinaires de catégorie A (les "Parts Sociales A");
  - 43.346.449 parts sociales ordinaires de catégorie B (les "Parts Sociales B");
  - 43.346.449 parts sociales ordinaires de catégorie C (les "Parts Sociales C");
  - 43.346.450 parts sociales ordinaires de catégorie D (les "Parts Sociales D");
  - 43.346.450 parts sociales ordinaires de catégorie E (les "Parts Sociales E");
  - 43.346.450 parts sociales ordinaires de catégorie F (les "Parts Sociales F");
  - 43.346.451 parts sociales ordinaires de catégorie G (les "Parts Sociales G");
  - 43.346.451 parts sociales ordinaires de catégorie H (les "Parts Sociales H");
  - 43.346.451 parts sociales ordinaires de catégorie I (les "Parts Sociales I");et
  - 43.346.451 parts sociales ordinaires de catégorie J (les "Parts Sociales J");

ayant chacune une valeur nominale d'un Centime d'Euro (EUR 0,01) et les droits et obligations tels que décrits dans ces Statuts (ensemble les "Parts Sociales").

Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après les «Associés»."

En conséquence des augmentations de capital dans l'acte notarié dressé le 5 août 2010 par le notaire soussigné, les Associés détenaient les nombres et catégories de parts sociales suivants:

- KKR Associates Europe II, Limited Partnership:
- \* 9 parts sociales de catégorie A;



```
* 9 parts sociales de catégorie B;
* 9 parts sociales de catégorie C;
* 10 parts sociales de catégorie D;
* 10 parts sociales de catégorie E;
* 10 parts sociales de catégorie F;
* 10 parts sociales de catégorie G;
* 10 parts sociales de catégorie H;
* 10 parts sociales de catégorie I; et
* 10 parts sociales de catégorie J,
ayant une valeur nominale d'un Centime d'Euro (EUR 0,01) chacune,
- KKR NXP (2006) Limited:
* 3.380.422 parts sociales de catégorie A;
* 3.480.421 parts sociales de catégorie B;
* 3.480.421 parts sociales de catégorie C;
* 3.480.421 parts sociales de catégorie D;
* 3.480.421 parts sociales de catégorie E;
* 3.480.421 parts sociales de catégorie F;
* 3.480.421 parts sociales de catégorie G;
* 3.380.422 parts sociales de catégorie H;
* 3.380.423 parts sociales de catégorie I; et
* 3.480.423 parts sociales de catégorie |,
ayant une valeur nominale d'un Centime d'Euro (EUR 0,01) chacune,
- KKR NXP (European II) Limited:
* 21.669.369 parts sociales de catégorie A;
* 21.669.370 parts sociales de catégorie B;
* 21.669.370 parts sociales de catégorie C;
* 21.669.370 parts sociales de catégorie D;
* 21.669.370 parts sociales de catégorie E;
* 21.669.370 parts sociales de catégorie F;
* 21.669.370 parts sociales de catégorie G;
* 21.669.369 parts sociales de catégorie H;
* 21.669.369 parts sociales de catégorie I; et
* 21.669.369 parts sociales de catégorie J,
ayant une valeur nominale d'un Centime d'Euro (EUR 0,01) chacune,
- KKR NXP (Millennium) Limited:
* 18.296.649 parts sociales de catégorie A;
* 18.296.649 parts sociales de catégorie B;
* 18.296.649 parts sociales de catégorie C;
* 18.296.649 parts sociales de catégorie D;
* 18.296.649 parts sociales de catégorie E;
* 18.296.649 parts sociales de catégorie F;
* 18.296.650 parts sociales de catégorie G;
* 18.296.650 parts sociales de catégorie H;
* 18.296.649 parts sociales de catégorie I; et
* 18.296.649 parts sociales de catégorie J,
```

ayant une valeur nominale d'un Centime d'Euro (EUR 0,01) chacune.

Les Associés déclarent que le reste de l'acte notarié dressé le 5 août 2010 par le notaire soussigné reste inchangé et prient le notaire soussigné d'effectuer toutes actions nécessaires pour faire mention du présent acte rectificatif partout où cela est nécessaire.

Le notaire instrumentant qui connaît la langue anglaise, déclare qu'à la requête des comparants, le présent acte rectificatif est établi en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.



Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, dont le notaire connaît le nom de famille prénom, état civil et domicile, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. GIBERT, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 8 avril 2011. Relation: LAC/2011/16472. Reçu douze euros (12.- €).

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2011.

Référence de publication: 2011054768/722.

(110061821) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2011.

# Malmaison Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

# Capital social: GBP 10.000,00.

Siège social: L-1445 Strassen, 1A, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 123.952.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 22 avril 2011.

Référence de publication: 2011072160/11.

(110080000) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

# Manor Care Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

## Capital social: USD 1.017.838,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 144.580.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 13 mai 2011.

Référence de publication: 2011072161/11.

(110079896) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

# Morgina Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 96.218.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Morgina Luxembourg S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2011072168/11.

(110079943) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

### Mission Germany No. 1 (Subsidiary A) S. à r. I., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 134.306.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011072165/9.

(110080090) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.



# Montaigne S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 117.731.

Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société Un mandataire

Référence de publication: 2011072167/12.

(110079619) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

# OES Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

#### Capital social: EUR 200.000,00.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 33, rue Notre-Dame.

R.C.S. Luxembourg B 147.306.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 24 avril 2011.

Référence de publication: 2011072206/11.

(110080121) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

#### Marinella Resort S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 131.801.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011072173/10.

(110080088) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

# Menuiserie Epper S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1221 Luxembourg, 207, rue de Beggen.

R.C.S. Luxembourg B 142.278.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 24 mai 2011.

Référence de publication: 2011072176/10.

(110080401) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

# MGI Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 97.047.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24.05.11.

Référence de publication: 2011072178/10.

(110080171) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.



# MGJL Holding Co (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

# Capital social: JPY 3.000.000,00.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 8, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 137.138.

Société constituée en date du 4 mars 2008, selon acte dressé par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2008, relation LAC/2008/9573, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations no. 918 du 14 avril 2008.

Le bilan au 28 février 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MGJL Holding Co (Lux) S.à r.l. Signature Un Mandataire

Référence de publication: 2011072180/16.

(110080080) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

# MGJL Sub Co 1 (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

#### Capital social: JPY 16.960.000,00.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 8, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 136.984.

Société constituée en date du 5 mars 2008, selon acte dressé par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2008, relation LAC/2008/10032, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations no. 872 du 9 avril 2008.

Le bilan au 28 février 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MGJL Sub Co 1 (Lux) S.à r.l. Signature Un Mandataire

Référence de publication: 2011072181/16.

(110080079) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

# MGJL Sub Co 2 (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

# Capital social: JPY 3.000.000,00.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 8, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 136.983.

Société constituée en date du 5 mars 2008, selon acte dressé par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2008, relation LAC/2008/10033, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations no. 872 du 9 avril 2008.

Le bilan au 28 février 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MGJL Sub Co 2 (Lux) S.à r.l. Signature Un Mandataire

Référence de publication: 2011072182/16.

(110080078) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.



# MGJL Sub Co 3 (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

#### Capital social: JPY 3.000.000,00.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 8, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 136.986.

Société constituée en date du 5 mars 2008, selon acte dressé par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2008, relation LAC/2008/10034, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations no. 872 du 9 avril 2008.

Le bilan au 28 février 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MGJL Sub Co 3 (Lux) S.à r.l.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2011072183/16.

(110080312) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

# MGJL Sub Co 4 (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

# Capital social: JPY 3.000.000,00.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 8, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 136.985.

Société constituée en date du 5 mars 2008, selon acte dressé par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2008, relation LAC/2008/10035, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations no. 872 du 9 avril 2008.

Le bilan au 28 février 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MGJL Sub Co 4 (Lux) S.à r.l.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2011072184/16.

(110080076) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

#### Milanda S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 73.331.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Référence de publication: 2011072185/10.

(110080278) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

#### Nacho S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 134.495.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2011072196/10.

(110080044) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.



# Nacho S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 134.495.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2011072197/10.

(110080058) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

# NiCap S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 129.786.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011072199/10.

(110079782) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

# Nis Ganesha Sàrl, Société à responsabilité limitée.

## Capital social: USD 16.770.000,00.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 156.279.

In the year two thousand and eleven, on the twelfth day of May;

Before Us M e Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

# THERE APPEARED:

1. Mr. Tammir AMR, director, born on 28 August 1970 at Easton, Pennsylvania (USA), residing at CH-8702 Zollikon, Wybüelstrasse 29,

being the existing sole member (the "Existing Member"), duly represented by Mr. David MARIA, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a power of attorney;

and,

- 2. Teikyo University, an university founded on 8 May 1931, having its registered office at 2-11-1 Kaga, Itabashi-ku, Tokyo, Japan;
- 3. Teikyo Heisei University, an university founded on 26 December 1986, having its registered office at 2-51-4 Higashiikebukoro, Toshima-ku, Tokyo, Japan;
- 4. Teikyo University of Science and Technology, an university founded on 25 March 1966, having its registered office at 2525 Yatsuzawaazaotsuetsu Uenohara-shi, Yamanashi, Japan;
- 5. Takashi Sato, a Japanese citizen, born on 28 September 1963, residing 5, Rundihalde, 8707 Uetikon am See, Switzerland;
- 6. Tsuneo Hasegawa, a Japanese citizen, born on 13 August 1933, residing 3 Victoria Square, London SW1W 0QY, United Kingdom;
- 7. Kazuko Hasegawa, a Japanese citizen, born on 24 June 1936, residing 3 Victoria Square, London SW1W 0QY, United Kingdom;
- 8. Mika Hasegawa, a Japanese citizen, born on 12 September 1962, residing 43 Green St., flat 2, London W1K 7FJ, United Kingdom;
- 9. Kaoruko Iwao, a Japanese citizen, born on 13 September 1966, residing 25 Stormont Road, London N6 4NS, United Kingdom;
- 10. Yoshihito Okinaga, a Japanese citizen, born on 9 April 1973, residing 1303 Bancho Park House, 8-6 Yonbancho, Chiyoda-ku, Tokyo, 102 0081, Japan;

hereby represented by Mr. David MARIA, prenamed, by virtue of proxies given by the aforementioned subscribers (the "Subscribers").



The said proxies, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder representing the appearing persons and by the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to enact the following:

- I. That the Existing Member is the sole member of the company NIS GENESHA S.à r.l., société à responsabilité limitée, with registered office at 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg, registered with the Company and Trade Register under the number B 156.279, incorporated by a deed received by the undersigned notary on October 22, 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2586 of 26 November 2010 (hereinafter referred to as the "Company").
  - II. That the Existing Member has to deliberate on the points of the following agenda:

#### Agenda

- i. Decrease of the nominal value of the Company's corporate units from their current value of USD 200.- (two hundred United States Dollars) to USD 1.- (one United States Dollar);
- ii. As a result of the above resolution, issuance of 19,900 (nineteen thousand nine hundred) new class A corporate units in favour of the current sole member (the "Class A Units");
- iii. Increase of the Company's corporate capital by an amount of USD 16,750,000.- (sixteen million seven hundred fifty thousand United States Dollars) by the issuance of 16,750,000 (sixteen million seven hundred fifty thousand) class B corporate units (the "Class B Units"), having a nominal value of USD 1.- (one United States Dollar), in order to bring the Company's corporate capital from its present amount of USD 20,000.- (twenty thousand United States Dollars) to the amount of USD 16,770,000.- (sixteen million seven hundred seventy thousand United States Dollars) represented by 20,000 (twenty thousand) Class A Units and 16,750,000 (sixteen million seven hundred fifty thousand) Class B Units, with a nominal value of USD 1.- (one United State Dollar) each;
- iv. Issuance of 16,750,000 (sixteen million seven hundred fifty thousand) new Class B Units having the rights described under the articles of association of the Company;
  - III. That the Existing Member and the Subscribers have decided to deliberate on the points of the following agenda:
- v. Subscription and payment by the subscribers of the Class B Units of the Company for an aggregate amount of USD 16,750,000.- (sixteen million seven hundred fifty thousand United States Dollars);
- vi. Subsequent amendment of Article 7.1 of the Articles of the Company so as to reflect the reduction of the nominal value of the corporate units and the planned increase of corporate capital;
- vii. Granting of authorisation to (i) the manager A and one of the manager B of the Company with a joint signature power and/or (ii) to any lawyer of WILDGEN, Partners in Law, to make all the necessary actions in relation to the resolutions to be taken in accordance with the present resolutions;
  - viii. Any other business.
  - IV. That, on the basis of the agenda, the Existing Member has taken the following resolutions:

#### First resolution

The Existing Member resolved decrease the nominal value of the Company's corporate units from their current value of USD 200.- (two hundred United States Dollars) to USD 1.- (one United States Dollar).

# Second resolution

As a result of the above resolution, the Existing Member resolved to issue 19,900 (nineteen thousand nine hundred) new Class A Units in its favour.

## Third resolution

The Existing Member resolved to increase the Company's corporate capital by an amount of USD 16,750,000.- (sixteen million seven hundred fifty thousand United States Dollars) by the issuance of 16,750,000 (sixteen million seven hundred fifty thousand) Class B Units, having a nominal value of USD 1.- (one United States Dollar) each, in order to bring the Company's corporate capital from its present amount of USD 20,000.- (twenty thousand United States Dollars) to the amount of USD 16,770,000.- (sixteen million seven hundred seventy thousand United States Dollars) represented by 20,000 (twenty thousand) Class A Units and 16,750,000 (sixteen million seven hundred fifty thousand) Class B Units, with a nominal value of USD 1.- (one United State Dollar) each.

#### Fourth resolution

The Existing Member resolved to issue 16,750,000 (sixteen million seven hundred fifty thousand) new Class B Units with a nominal value of USD 1.- (one United State Dollar) having the rights described under the articles of association of the Company.



#### Subscription and Payment

- 1. Teikyo University, represented as stated here above, declared to subscribe to six million two hundred fifty (6,250,000) issued new Class B Units, and to have them fully paid up to their nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each, by contribution of a claim it has vis-à-vis the Company for an amount of six million two hundred fifty United States Dollars (USD 6,250,000). The amount of six million two hundred fifty United States Dollars (USD 6,250,000) has been made available to the Company, evidence thereof having been given to the notary;
- 2. Teikyo Heisei University, represented as stated here above, declared to subscribe to one million eight hundred seventy five thousand (1,875,000) new Class B Units, and to have them fully paid up to their nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each, by contribution of a claim it has vis-à-vis the Company for an amount of one million eight hundred seventy five thousand United States Dollars (USD 1,875,000). The amount of one million eight hundred seventy five thousand United States Dollars (USD 1,875,000) has been made available to the Company, evidence thereof having been given to the notary;
- 3. Teikyo University of Science and Technology, represented as stated here above, declared to subscribe to one million two hundred fifty thousand (1,250,000) new Class B Units, and to have them fully paid up to their nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each, by contribution of a claim it has vis-à-vis the Company for an amount of one million two hundred fifty thousand United States Dollars (USD 1,250,000). The amount of one million two hundred fifty thousand United States Dollars (USD 1,250,000) has been made available to the Company, evidence thereof having been given to the notary;
- 4. Yoshihito Okinaga, represented as stated here above, declared to subscribe to five hundred thousand (500,000) new Class B Units, and to have them fully paid up to their nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each, by contribution of a claim he has vis-à-vis the Company for an amount of five hundred thousand United States Dollars (USD 500,000). The amount of five hundred thousand United States Dollars (USD 500,000) has been made available to the Company, evidence thereof having been given to the notary;
- 5. Tsuneo Hasegawa, represented as stated here above, declared to subscribe to one million five hundred sixty two thousand and five hundred (1,562,500) new Class B Units, and to have them fully paid up to their nominal value of one United State Dollar (USD 1.-) each, by contribution of a claim he has vis-à-vis the Company for an amount of one million five hundred sixty two thousand and five hundred United States Dollars (USD 1,562,500). The amount of one million five hundred sixty two thousand and five hundred United States Dollars (USD 1,562,500) has been made available to the Company, evidence thereof having been given to the notary;
- 6. Kazuko Hasegawa, represented as stated here above, declared to subscribe to one million five hundred sixty two thousand and five hundred (1,562,500) new Class B Units, and to have them fully paid up to their nominal value of one United State Dollar (USD 1.-) each, by contribution of a claim she has vis-à-vis the Company for an amount of one million five hundred sixty two thousand and five hundred United States Dollars (USD 1,562,500). The amount of one million five hundred sixty two thousand and five hundred United States Dollars (USD 1,562,500) has been made available to the Company, evidence thereof having been given to the notary;
- 7. Mika Hasegawa, represented as stated here above, declared to subscribe to one million five hundred sixty two thousand and five hundred (1,562,500) new Class B Units, and to have them fully paid up to their nominal value of one United State Dollar (USD 1.-) each, by contribution of a claim she has vis-à-vis the Company for an amount of one million five hundred sixty two thousand and five hundred United States Dollars (USD 1,562,500). The amount of one million five hundred sixty two thousand and four hundred United States Dollars (USD 1,562,500) has been made available to the Company, evidence thereof having been given to the notary;
- 8. Kaoruko Iwao, represented as stated here above, declared to subscribe to one million five hundred sixty two thousand and five hundred (1,562,500) new Class B Units, and to have them fully paid up to their nominal value of one United State Dollar (USD 1.-) each, by contribution of a claim she has vis-à-vis the Company for an amount of one million five hundred sixty two thousand and five hundred United States Dollars (USD 1,562,500). The amount of one million five hundred sixty two thousand and five hundred United States Dollars (USD 1,562,500) has been made available to the Company, evidence thereof having been given to the notary;
- 9. Takashi Sato, represented as stated here above, declared to subscribe to six hundred and twenty five thousand (625,000) new Class B Units, and to have them fully paid up to their nominal value of one United State Dollars (USD 1.-) each, by contribution of a claim he has vis-à-vis the Company for an amount of six hundred and twenty five thousand United States Dollars (USD 625,000). The amount of six hundred and twenty five thousand United States Dollars (USD 625,000) has been made available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

Pursuant to a valuation report issued by the board of managers of the Company on 9 May 2011 (the "Valuation Report"), the board of managers of the Company valued the aggregate amount of the aforementioned claims to be contributed to the Company (the "Claims") at USD 16,750,000.- (sixteen million seven hundred fifty thousand United States Dollars).

The conclusion of the Valuation Report is as follow:

"We are of the opinion that the aggregate book value of the Claims amounts to USD 16,750,000 and that the value of the Claims is equal to the amount of USD 16,750,000 being the amount of the increase of capital."



The Valuation Report, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder representing the appearing persons and by the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Thereupon, the Existing Member resolved to accept the said subscriptions and payments and to issue 16,750,000 (sixteen million seven hundred fifty thousand) new Class B Units with a nominal value of USD 1.- (one United State Dollar), having the rights described under the articles of association of the Company, to the Subscribers.

Its results from the subscription here above described that the Existing Member hereby expressly waived to its preferential subscription right concerning the new Class B Units.

Further to the increase of the corporate capital of the Company the units are allocated to the members (the "Members") as follows:

Name of the Members	Units	Total Amount (USD)
		,
Mr. Tammir AMR	20,000 Class A Units	USD 20,000
Teikyo University	6,250,000 Class B Units	USD 6,250,000
Teikyo Heisei University	1,875,000 Class B Units	USD 1,875,000
Teikyo University of Science and Technology	1,250,000 Class B Units	USD 1,250,000
Yoshihito Okinaga	500,000 Class B Units	USD 500,000
Tsuneo Hasegawa	1,562,500 Class B Units	USD 1,562,500
Kazuko Hasegawa	1,562,500 Class B Units	USD 1,562,500
Mika Hasegawa	1,562,500 Class B Units	USD 1,562,500
Kaoruko Iwao	1,562,500 Class B Units	USD 1,562,500
Takashi Sato	625,000 Class B Units	USD 625,000
TOTAL	16,770,000 Units	USD 16,770,000

#### Fifth resolution

The Members resolved to amend Article 7.1. of the articles of association of the Company so as to reflect the reduction of the nominal value of the corporate units and the capital increase pursuant to the above resolutions.

Consequently, the Article 7.1. of the articles of association of the company shall henceforth be read as follows:

"The Company's corporate capital is fixed at 16,770,000.- USD (sixteen million seven hundred seventy thousand United States Dollars) divided into 16,770,000 (sixteen million seven hundred seventy thousand) Shares as follows:

Class of shares	Number
	of shares
Class A Shares	20,000
Class B Shares	16,750,000
Total:	16,770,000

All with a nominal value of USD 1.- (one United State Dollar) per Share fully subscribed and entirely paid up."

### Sixth resolution

The Members resolved to grant authorisation to (i) the manager A and one of the manager B of the Company, with a joint signature power, and/or (ii) to any lawyer of WILDGEN, Partners in Law, to make all the necessary actions in relation to the present resolutions.

There being no further business, the meeting is terminated.

#### Expenses

The expenses, costs, fees and outgoing of any kind whatsoever borne by the Company, as a result of the presently stated, are evaluated at approximately five thousand four hundred and fifty Euro (EUR 5,450.-).

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy-holder representing appearing persons, the said proxy-holder signed together with the notary the present deed.

### Suit la version française du texte qui précède

L'an deux mille onze, le douzième jour de mai;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;



#### ONT COMPARU:

1. Monsieur Tammir AMR, administrateur, né le 28 août 1970 à Easton, Pennsylvanie (USA), demeurant à CH-8702 Zollikon, Wybüelstrasse 29,

en sa qualité d'actuel associé unique (l' «Associé Existant»), dûment représenté par Monsieur David Maria, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous-seing privé;

et,

- 2. Teikyo University, une université fondée en date du 8 mai 1931, ayant son siège social à 2-11-1 Kaga, Itabashi-ku, Tokyo, Japon;
- 3. Teikyo Heisei University, une université fondée en date du 26 décembre 1986, ayant son siège social à 2-51-4 Higashiikebukoro, Toshima-ku, Tokyo, Japon;
- 4. Teikyo University of Science and Technology, une université fondée en date du 25 mars 1966, ayant son siège social à 2525 Yatsuzawaazaotsuetsu Uenohara-shi, Yamanashi, Japon;
- 5. Takashi Sato, de nationalité japonaise, né le 28 septembre 1963, demeurant au 5, Rundihalde, 8707 Uetikon am See, Suisse:
- 6. Tsuneo Hasegawa, de nationalité japonaise, né le 13 août 1933, demeurant au 3 Victoria Square, London SW1W 0QY, Royaume Uni;
- 7. Kazuko Hasegawa, de nationalité japonaise, née le 24 juin 1936, demeurant au 3 Victoria Square, London SW1W 0QY, Royaume Uni;
- 8. Mika Hasegawa, de nationalité japonaise, née le 12 septembre 1962, demeurant au 43 Green St., flat 2, London W1K 7FJ, Royaume Uni;
- 9. Kaoruko Iwao, de nationalité japonaise, née le 13 septembre 1966, demeurant au 25 Stormont Road, London N6 4NS, Royaume Uni;
- 10. Yoshihito Okinaga, de nationalité japonaise, née le 9 avril 1973, demeurant au 1303 Bancho Park House, 8-6 Yonbancho, Chiyoda-ku, Tokyo, 102 0081, Japon;

ici dûment représentés par Monsieur David MARIA, prénommé, en vertu de procurations données sous-seing privé par les souscripteurs pré-mentionnés (les «Souscripteurs»).

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire représentant les personnes comparantes précitées et le notaire instrumentant resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes représentées comme décrit ci-dessus, ont demandé au notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- I. Que l'Associé Existant est l'associé unique de la société NIS GANESHA S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 37 rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 156.279, constituée en vertu d'un acte reçu par le notaire Maître Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-duché du Luxembourg, en date du 22 octobre 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 2586 en date du 26 novembre 2010 (ci-après la «Société»).
  - II. Qu'il appartient à l'Associé Existant de délibérer sur les points de l'ordre du jour suivant:

#### Agenda

- i. Réduction de la valeur nominale des parts sociales de la Société de leur valeur actuelle s'élevant à USD 200,- (deux cents dollars américains) à USD 1,- (un dollar américain);
- ii. En conséquence de la résolution ci-avant, émission de 19.900 (dix neuf mille neuf cents) nouvelles parts sociales de classe A en faveur de l'actuel associé unique (les «Parts de Classe A»);
- iii. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de USD 16.750.000,- (seize millions sept cents cinquante mille dollars américains) par l'émission de 16.750.000 (seize millions sept cent cinquante mille) parts sociales de classe B (les «Parts de Classe B»), ayant une valeur nominale de USD 1,- (un dollar américain) chacune, pour porter le capital social de la Société de son montant actuel de 20.000,- (vingt mille dollars américains) au montant de USD 16.770.000,- (seize millions sept cent soixante-dix mille dollars américains) représenté par 20.000 (vingt mille) Parts de Classe A et 16.750.000 (seize millions sept cent cinquante mille) Parts de Classe B, ayant une valeur nominale de USD 1,- (un dollar américain) chacune;
- iv. Emission de 16.750.000 (seize millions sept cent cinquante mille) nouvelles Parts de Classe B, ayant les droits tels que décrits dans les statuts de la Société;
  - III. Que l'Associé Existant et les Souscripteurs ont décidé de délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour:
- v. Souscription et paiement par les souscripteurs des Parts de Classe B de la Société pour un montant total de USD 16.750.000,- (seize millions sept cent cinquante mille dollars américains);
- vi. Subséquent amendement de l'Article 7.1 des statuts de la Société afin de refléter la réduction de la valeur nominale des parts sociales et de l'augmentation du capital social;



vii. Pouvoir donné (i) au gérant de catégorie A et à tout gérant de catégorie B de la Société, avec un pouvoir de signature conjoint, et (ii) à tout avocat de l'étude WILDGEN, Partners in Law, de prendre toutes les mesures nécessaires en relation avec les résolutions qui devront être prises en relation avec le présent ordre du jour;

viii Divers

IV. Que sur la base du présent ordre du jour, l'Associé Existant a pris les résolutions suivantes:

#### Première résolution

L'Associé Existant a décidé de réduire la valeur nominale des parts sociales de la Société de leur valeur actuelle s'élevant à USD 200,- (deux cents dollars américains) à USD 1,- (un dollar américain).

#### Seconde résolution

En conséquence de la résolution prise ci-dessous, l'Associé Existant a décidé de l'émission de 19.900 (dix neuf mille neuf cents) nouvelles Parts de Classe A en sa faveur.

#### Troisième résolution

L'Associé Existant a décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de USD 16.750.000,- (seize millions sept cent cinquante mille dollars américains) par l'émission de 16.750.000 (seize millions sept cent cinquante mille) Parts de Classe B, ayant une valeur nominale de USD 1,- (un dollar américain) chacune, pour porter le capital social de la Société de son montant actuel de 20.000,- (vingt mille dollars américains) au montant de USD 16.770.000,- (size millions sept cent soixante-dix mille dollars américains) représenté par 20.000 (vingt mille) Parts de Classe A et 16.750.000 (seize millions sept cent cinquante mille) Parts de Classe B, ayant une valeur nominale de USD 1,- (un dollar américain) chacune.

#### Quatrième résolution

L'Associé Existant a décidé d'émettre 16.750.000 (seize millions sept cent cinquante mille) nouvelles Parts de Classe B, ayant les droits tels que décrits dans les statuts de la Société.

#### Souscription et Paiement

- 1. Teikyo University, représentée comme décrit ci-avant, déclare souscrire à six millions deux cent cinquante mille (6.250.000,-) nouvelles Parts de Classe B émises et de les libérer entièrement à leur valeur nominale de un dollar américain (USD 1,-) chacune, par le biais de la conversion de certains droits à recevoir qu'elle a vis-à-vis de la Société pour un montant de six millions deux cent cinquante mille dollars américains (USD 6.250.000,-). Le montant de six millions deux cent cinquante mille dollars américains (USD 6.250.000,-) a été mis à disposition de la Société, la preuve de la propriété de l'apport a été donnée au notaire instrumentant;
- 2. Teikyo Heisei University, représentée comme décrit ci-avant, déclare souscrire à un million huit cent soixante-quinze mille (1.875.000) nouvelles Parts de Classe B émises et de les acquérir entièrement libérées à leur valeur nominale de un dollar américain (USD 1,-) chacune, par le biais de la conversion de certains droits à recevoir qu'elle a vis-à-vis de la Société pour un montant de un million huit cent soixante-quinze mille dollars américains (USD 1.875.000,-). Le montant de un million huit cent soixante-quinze mille dollars américains (USD 1.875.000,-) a été mis à disposition de la Société, la preuve de la propriété de l'apport a été donnée au notaire instrumentant;
- 3. Teikyo University of Science and Technology, représentée comme décrit ci-avant, déclare souscrire à un million deux cent cinquante mille (1.250.000) nouvelles Parts de Classe B émises et de les libérer entièrement à leur valeur nominale de un dollar américain (USD 1,-) chacune, par le biais de la conversion de certains droits à recevoir qu'elle a vis-à-vis de la Société pour un montant de un million deux cent cinquante mille dollars américains (USD 1.250.000,-). Le montant de un million deux cent cinquante mille dollars américains (USD 1.250.000,-) a été mis à disposition de la Société, la preuve de la propriété de l'apport a été donnée au notaire instrumentant;
- 4. Yoshihito Okinaga, représenté comme décrit ci-avant, déclare souscrire à cinq cent mille (500.000) nouvelles Parts de Classe B émises et de les libérer entièrement à leur valeur nominale de un dollar américain (USD 1,-) chacune, par le biais de la conversion de certains droits à recevoir qu'il a vis-à-vis de la Société pour un montant de cinq cent mille dollars américains (USD 500.000,-). Le montant de cinq cent mille dollars américains (USD 500.000,-) a été mis à disposition de la Société, la preuve de la propriété de l'apport a été donnée au notaire instrumentant;
- 5. Tsuneo Hasegawa, représenté comme décrit ci-avant, déclare souscrire à un million cinq cent soixante-deux mille cinq cents (1.562.500) nouvelles Parts de Classe B émises et de les libérer entièrement à leur valeur nominale de un dollar américain (USD 1,-) chacune, par le biais de la conversion de certains droits à recevoir qu'il a vis-à-vis de la Société pour un montant de un million cinq cent soixante-deux mille cinq cents dollars américains (USD 1.562.500,-). Le montant de un million cinq cent soixante-deux mille cinq cents dollars américains (USD 1.562.500,-) a été mis à disposition de la Société, la preuve de la propriété de l'apport a été donnée au notaire instrumentant;
- 6. Kazuko Hasegawa, représentée comme décrit ci-avant, déclare souscrire à un million cinq cent soixante-deux mille cinq cent (1.562.500) nouvelles Parts de Classe B émises et de les libérer entièrement à leur valeur nominale de un dollar américain (USD 1,-) chacune, par le biais de la conversion de certains droits à recevoir qu'elle a vis-à-vis de la Société pour un montant de un million cinq cent soixante-deux mille cinq cents dollars américains (USD 1.562.500,-). Le montant



de un million cinq cent soixante-deux mille cinq cents dollars américains (USD 1.562.500,-) a été mis à disposition de la Société, la preuve de la propriété de l'apport a été donnée au notaire instrumentant;

- 7. Mika Hasegawa, représentée comme décrit ci-avant, déclare souscrire à un million cinq cent soixante-deux mille cinq cents (1.562.500) nouvelles Parts de Classe B émises et de les libérer entièrement à leur valeur nominale de un dollar américain (USD 1,-) chacune, par le biais de la conversion de certains droits à recevoir qu'elle a vis-à-vis de la Société pour un montant de un million cinq cent soixante-deux mille cinq cents dollars américains (USD 1.562.500,-). Le montant de un million cinq cent soixante-deux mille cinq cents dollars américains (USD 1.562.500,-) a été mis à disposition de la Société, la preuve de la propriété de l'apport a été donnée au notaire instrumentant;
- 8. Kaoruko Iwao, représentée comme décrit ci-avant, déclare souscrire à un million cinq cent soixante-deux mille cinq cents (1.562.500) nouvelles Parts de Classe B émises et de les libérer entièrement à leur valeur nominale de un dollar américain (USD 1,-) chacune, par le biais de la conversion de certains droits à recevoir qu'elle a vis-à-vis de la Société pour un montant de un million cinq cent soixante-deux mille cinq cents dollars américains (USD 1.562.500,-). Le montant de un million cinq cent soixante-deux mille cinq cents dollars américains (USD 1.562.500,-) a été mis à disposition de la Société, la preuve de la propriété de l'apport a été donnée au notaire instrumentant;
- 9. Takashi Sato, représenté comme décrit ci-avant, déclare souscrire à six cent vingt-cinq mille (625.000) nouvelles Parts de Classe B émises et de les libérer entièrement à leur valeur nominale de un dollar américain (USD 1,-) chacune, par le biais de la conversion de certains droits à recevoir qu'il a vis-à-vis de la Société pour un montant de six cent vingt-cinq mille dollars américains (USD 625.000,-). Le montant de six cent vingt-cinq mille dollars américains (USD 625.000,-) a été mis à disposition de la Société, la preuve de la propriété de l'apport a été donnée au notaire instrumentant.

En vertu d'un rapport d'évaluation émis par le conseil de gérance de la Société en date du 9 mai 2011 (le «Rapport d'évaluation»), le conseil de gérance de la Société a évalué les droits à recevoir décrits ci-dessus qui doivent être contribués à la Société (les «Droits à Recevoir») à USD 16.750.000,- (seize millions sept cent cinquante mille dollars américains).

La conclusion du Rapport d'évaluation est la suivante:

«Nous pensons que la valeur totale comptable des Droits à Recevoir s'élève à USD 16.750.000,- (seize millions sept cent cinquante mille dollars américains) et que la valeur des Droits à Recevoir est égale au montant de USD 16.750.000,- (seize millions sept cent cinquante mille dollars américains) correspondant au montant de l'augmentation du capital.»

Le Rapport d'évaluation, après avoir été signé «ne varietur» par le mandataire représentant les personnes comparantes précitées et le notaire instrumentant restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Sur ce, l'Associé Existant a décidé d'accepter lesdites souscriptions, libérations et paiements et d'émettre 16.750.000 (seize millions sept cent cinquante mille) nouvelles Parts de Classe B, ayant les droits tels que décrits dans les statuts de la Société, aux Souscripteurs.

Il résulte des présentes souscriptions décrites ci-dessus que l'Associé Existant a de manière expresse renoncé à son droit préférentiel de souscription concernant les nouvelles Parts de Classe B.

Suite à l'augmentation du capital social de la Société, les parts sociales de la Société sont désormais distribuées aux associés (les «Associés») comme suit:

Nom des Associés	Parts Sociales	Montant Total
		(USD)
Mr. Tammir AMR	20.000 Parts de Classe A	USD 20.000
Teikyo University	6.250.000 Parts de Classe B	USD 6.250.000
Teikyo Heisei University	1.875.000 Parts de Classe B	USD 1.875.000
Teikyo University of Science and Technology	1.250.000 Parts de Classe B	USD 1.250.000
Yoshihito Okinaga	500.000 Parts de Classe B	USD 500.000
Tsuneo Hasegawa	1.562.500 Parts de Classe B	USD 1.562.500
Kazuko Hasegawa	1.562.500 Parts de Classe B	USD 1.562.500
Mika Hasegawa	1.562.500 Parts de Classe B	USD 1.562.500
Kaoruko Iwao	1.562.500 Parts de Classe B	USD 1.562.500
Takashi Sato	625.000 Parts de Classe B	USD 625.000
TOTAL	16.770.000 Parts sociales	USD 16.770.000

### Cinquième résolution

Les Associés ont décidé d'amender l'Article 7.1 des statuts de la Société afin de refléter la réduction de la valeur nominale des parts sociales et l'augmentation de capital conformément à la résolution prise ci-avant.

En conséquence, l'Article 7.1. des statuts de la Société devra avoir désormais la teneur suivante:

«Le capital social de la Société est fixé à 16.770.000,- USD (seize millions sept cent soixante-dix mille dollars des Etats Unis) représenté par 16.770.000 (seize million sept cent soixante- dix mille) Parts Sociales réparties comme suit:



 Classe de parts sociales
 Nombre de parts sociales sociales

 Parts Sociales de Classe A
 20.000

 Parts Sociales de Classe B
 16.750.000

 Total:
 16.770.000

Toutes ayant une valeur nominale de 1,- USD (un dollar des Etats Unis et étant entièrement souscrites et libérées.»

### Sixième résolution

Les Associés ont décidé de donner pouvoir (i) au gérant de catégorie A et à tout gérant de catégorie B de la Société, avec un pouvoir de signature conjoint, et (ii) à tout avocat de l'étude WILDGEN, Partners in Law, de prendre toutes les mesures nécessaires en relation avec les résolutions.

N'ayant plus d'autres points à l'ordre du jour, l'assemblée est terminée.

Frais

Les frais, coûts, rémunérations et charges de quelque nature que ce soit, incombant à la Société en raison du présent acte, sont estimés approximativement à cinq mille quatre cent cinquante Euros (EUR 5.450,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'Anglais, déclare que sur la demande des personnes comparantes ci-dessus, dûment représentées, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. A la demande de ces mêmes personnes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

DONT le présent acte a été dressé à Luxembourg, à la date d'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des personnes comparantes, ès-qualités qu'elle agit, connue du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: D. MARIA, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 16 mai 2011. LAC/2011/22068. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur p.d. (signé): Tom BENNING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Luxembourg, le 23 mai 2011.

Référence de publication: 2011072201/394.

(110079425) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

## Onsen S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 141.927.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ONSEN S.A.

**Signatures** 

Référence de publication: 2011072209/11.

(110079910) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

## Ophenbach S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 54.260.

Le bilan de la société au 31/03/2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2011072210/12.

(110080020) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.



### Ametista Viola S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau. R.C.S. Luxembourg B 160.892.

### **STATUTS**

L'an deux mille onze, le douze mai.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg,

A comparu:

La société TARDIN INVESTMENT S.A., ayant son siège social au 53, Marbella, Swiss Bank Building, 2 <sup>nd</sup> Floor, Panama, République de Panama,

ici représentée par Monsieur Marc KOEUNE, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée à Panama, le 29 avril 2011.

Ladite procuration paraphée "ne varietur" par le comparant et par le notaire soussigné sera annexée au présent acte pour être déposée auprès des autorités d'enregistrement.

Lequel comparant, par son mandataire, a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'il va constituer comme actionnaire unique:

Art. 1 er . Il est formé une société anonyme sous la dénomination de "AMETISTA VIOLA S.A.".

Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée. La société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

**Art. 2.** La société a pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet, dans la mesure où la société sera considérée selon les dispositions applicables comme "Société de Participations Financières".

La société peut également s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter, ainsi que procéder à l'acquisition, la détention, l'exploitation, le développement et la mise en valeur de tous biens immobiliers, terrains à bâtir y compris.

**Art. 3.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) divisé en trente et un mille (31.000) actions d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune.

Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social à un million d'euros (EUR 1.000.000,-).

En conséquence, il est autorisé et chargé de réaliser cette augmentation de capital, et spécialement:

- d'émettre les actions nouvelles éventuelles en une ou plusieurs fois et par tranches, sous réserve de la confirmation de cette autorisation par une assemblée générale des actionnaires tenue endéans un délai expirant au cinquième anniversaire de la publication de l'acte du 12 mai 2011 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, en ce qui concerne la partie du capital qui, à cette date, ne serait pas encore souscrite et pour laquelle il n'existerait pas, à cette date, d'engagement de la part du conseil d'administration en vue de la souscription;
  - de fixer l'époque et le lieu de l'émission intégrale ou des émissions partielles éventuelles;
  - de déterminer les conditions de souscription et de libération;
  - de faire appel, le cas échéant, à de nouveaux actionnaires;
- d'arrêter toutes autres modalités d'exécution se révélant nécessaires ou utiles et même non spécialement prévues en la présente résolution;
- de faire constater en la forme requise les souscriptions des actions nouvelles, la libération et les augmentations effectives du capital et enfin;



- de mettre les statuts en concordance avec les modifications dérivant de l'augmentation de capital réalisée et dûment constatée, le tout conformément à la loi modifiée du 10 août 1915, notamment avec la condition que l'autorisation cidessus doit être renouvelée tous les cinq ans.

Sous respect des conditions ci-avant stipulées, le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social, même par incorporation des réserves libres. Le conseil d'administration a l'autorisation de supprimer ou de limiter le droit de souscription préférentiel lors d'une augmentation de capital réalisée dans les limites du capital autorisé.

Art. 4. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le capital social de la société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'assemblée générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts.

Art. 5. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 6.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Les opérations suivantes sont du ressort exclusif de l'assemblée générale des actionnaires:

- la vente de parts ou actions de sociétés tierces;
- la vente de biens immobiliers.

De même, le conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles ou non sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payable en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Le conseil d'administration élit en son sein son président.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail, étant admis.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, lettre, télégramme, télécopie, e-mail, ainsi que par téléconférence. Si les décisions sont prises par téléconférence ou e-mail, un procès-verbal sera dressé et signé par tous les administrateurs qui ont participé. Les résolutions par écrit approuvées et signées par tous les administrateurs auront les mêmes effets que les résolutions adoptées lors des réunions du conseil d'administration. Le conseil d'administration peut également prendre ses décisions par voie circulaire.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix, la voix du président étant prépondérante en cas de partage des voix.

La société se trouve engagée par les signatures conjointes de deux administrateurs.

- **Art. 7.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.
  - Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.
- **Art. 9.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 12 avril à 16.00 heures à Luxembourg, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour n'est pas un jour ouvrable, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 10. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales.

Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.



Art. 11. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

- **Art. 12.** Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.
- **Art. 13.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

### Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence aujourd'hui même et finit le 31 décembre 2011.
- 2) La première assemblée générale annuelle aura lieu en 2012.

#### Souscription et Libération

Toutes les actions ont été entièrement souscrites par le comparant et libérées en espèces de sorte que le montant de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) est à la libre disposition de la société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

#### Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

#### Résolutions de l'associé unique

Et à l'instant le comparant préqualifié, représentant l'intégralité du capital social, s'est constitué en assemblée générale extraordinaire à laquelle il se reconnaît dûment convoqué, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, il a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à quatre (4) et celui des commissaires à un (1).
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
- a) Monsieur Marc KOEUNE, économiste, né le 4 octobre 1969 à Luxembourg Luxembourg et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;
- b) Monsieur Michaël ZIANVENI, juriste, né le 4 mars 1974 à Villepinte France et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L–1449 Luxembourg;
- c) Monsieur Sébastien GRAVIERE, juriste, né le 9 avril 1973 à Nancy France et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;
- d) Monsieur Jean-Yves NICOLAS, employé privé, né le 16 janvier 1975 à Vielsalm Belgique et domicilié profession-nellement au 18, rue de l'Eau, L–1449 Luxembourg.
  - 3) Est appelée aux fonctions de commissaire:

La société CEDERLUX-SERVICES S.A.R.L., ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous n°B 79327.

- 4) Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2016.
  - 5) Le siège de la société est fixé au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci, par son mandataire, a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. Koeune et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 16 mai 2011. LAC/2011/22129. Reçu soixante-quinze euros (75.-€)

Le Receveur (signé): p.d. Tom Benning.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2011.

Référence de publication: 2011067786/155.

(110076476) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2011.



### Osmose Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 103.386.

Le bilan de la société au 31/12/2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour la société Un mandataire

Référence de publication: 2011072213/12.

(110080018) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

## Pangaea One Acquisition Holdings XI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

### Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 145.386.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 9 mars 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 782 du 10 avril 2009.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pangaea One Acquisition Holdings XI S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2011072217/14.

(110080197) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

### Perunna S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 131.275.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Perunna S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2011072222/11.

(110079915) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

# Calibri S.A.-SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 149.415.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2010 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CALIBRI S.A.-SPF

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011070394/13.

(110078538) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2011.



#### Deka International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1912 Luxembourg, 5, rue des Labours.

R.C.S. Luxembourg B 28.599.

Auszug aus dem Beschluss des Alleingesellschafters der Gesellschaft vom 02. Mai 2011

Der Alleingesellschafter beschließt, die Ämter der Verwaltungsräte Herr Rainer Mach, Herr Thomas Ketter und Herr Holger Knüppe mit Wirkung vom 02. Mai 2011 bis zur Generalversammlung, die im Jahre 2016 stattfinden wird, zu verlängern.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 17.05.2011.

Für gleichlautenden Auszug

Un mandataire

Référence de publication: 2011067869/15.

(110076582) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2011.

### Amsterdam Seafaring Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 95.775.

Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires de la société en date du 13 mai 2011

Les actionnaires de la Société ont décidé comme suit:

I. D'accepter les démissions des Administrateurs ainsi que du Commissaire aux comptes avec effet au 6 avril 2011 comme suit:

Administrateurs

- Luxembourg Marine Services S.A.
- Mr. De Wilde Filip
- Mr. Strassener Gustavo

Commissaire aux comptes

- Comlux S.p.r.l.
- II. De transférer le siège social de la Société du 63-65 rue de Merl, L-2146 Luxembourg au 2-8 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg avec effet au 6 avril 2011.
- III. De nommer Luxembourg Corporation Company S.A. ayant sont son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg en tant qu'Administrateur de la Société avec effet au 6 avril 2011. Son mandat arrivera à échéance lors de l'assemblée générale annuelle de 2016.
- Conformément à l'article 51bis de la loi du 10 août 1915 sur les Sociétés Commerciales, la Société informe par la présente la nomination la personne suivante en tant que Représentant Permanent de son Administrateur:

Madame Christelle Ferry, née le 10 octobre 1970 à Metz, France et résidant professionnellement au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, en tant que Représentant Permanent de Luxembourg Corporation Company S.A. avec effet au 6 avril 2011.

- IV. De nommer CMS Management Services S.A. ayant sont son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg en tant qu'Administrateur de la Société avec effet au 6 avril 2011. Son mandat arrivera à échéance lors de l'assemblée générale annuelle de 2016.
- Conformément à l'article 51bis de la loi du 10 août 1915 sur les Sociétés Commerciales, la Société informe par la présente la nomination la personne suivante en tant que Représentant Permanent de son Administrateur:

Madame Christelle Ferry, née le 10 octobre 1970 à Metz, France et résidant professionnellement au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, en tant que Représentant Permanent de CMS Management Services S.A. avec effet au 6 avril 2011.

- V. De nommer TCG GESTION S.A. ayant sont son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg en tant qu'Administrateur de la Société avec effet au 6 avril 2011. Son mandat arrivera à échéance lors de l'assemblée générale annuelle de 2016.
- Conformément à l'article 51bis de la foi du 10 août 1915 sur les Sociétés Commerciales, la Société informe par la présente la nomination la personne suivante en tant que Représentant Permanent de son Administrateur:

Monsieur Sjors van der Meer, né le 31 octobre 1978 à Utrecht, Pays-Bas et résidant professionnellement au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, en tant que Représentant Permanent de TCG GESTION S.A. avec effet au 6 avril 2011.



VI. De nommer C.A.S SERVICES S.A. ayant sont son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg en tant que Commissaire aux comptes de fa Société avec effet au 6 avril 2011. Son mandat arrivera à échéance lors de l'assemblée générale annuelle de 2016.

Luxembourg, le 13 mai 2011.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures Mandataire

Référence de publication: 2011067787/50.

(110076682) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2011.

### Valadret S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 55.967.

L'an deux mille onze, le onze mai.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

#### A COMPARIL

Monsieur Nico HANSEN, gérant de sociétés, né le 31 mars 1969 à Differdange, demeurant professionnellement à L-2311 Luxembourg, 55-57, Avenue Pasteur, , ici représenté par Monsieur Emmanuel KARP, juriste, demeurant professionnellement à L-2311 Luxembourg, en vertu d'une procuration lui délivrée, laquelle après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire du comparant le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes.

Lequel comparant a, par son mandataire, requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée "Valadret S.à r.l.", ayant son siège social à L-7243 Bereldange, 68, rue du X Octobre, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 55.967, a été constituée suivant acte reçu par Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 12 août 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 566 du 5 novembre 1996. Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 17 septembre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1609 du 8 novembre 2002.
- Que le capital social est fixé à 12.500,- EUR (douze mille cinq cents euros), représenté par cinq cents (500) parts sociales de 25,-EUR (vingt-cinq euros) chacune, entièrement libérées.
- Que le comparant est le seul et unique associé de ladite société et qu'il s'est réuni en assemblée générale extraordinaire et a pris, sur ordre du jour conforme, les résolutions suivantes:

### Première résolution

L'associé unique décide de transférer le siège social vers L-2311 Luxembourg, 55-57, Avenue Pasteur, et de modifier en conséquence le premier paragraphe de l'article 5 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

" Art. 5. (1 er paragraphe). Le siège social est établi dans la Ville de Luxembourg."

### Deuxième résolution

L'associé unique décide de changer la formulation l'article 6 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de 12.500,- EUR (douze mille cinq cents euros), représenté par cinq cents (500) parts sociales de 25,- EUR (vingt-cinq euros) chacune."

#### Evaluation des frais

Tous les frais et honoraires du présent acte incombant à la société sont évalués à la somme de 850,- EURs.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Emmanuel KARP, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 18 mai 2011. Relation GRE/2011/1869. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

### POUR COPIE CONFORME

Junglinster, le 20 mai 2011.

Référence de publication: 2011070779/43.

(110077812) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2011.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck